



Bilan électrique

SEI 2016



Source des données :

Les informations publiées dans ce document sont de deux natures différentes :

- Des données de puissance raccordée (en MW) issues d'un référentiel des moyens de production d'électricité, lui-même réalisé à partir des contrats d'EDF-SEI avec les producteurs.
- Des données de production d'énergie (en GWh) établies à partir des données de comptage et de télémesures.

Les données publiées dans ce document sont produites ou reçues par EDF dans le cadre de l'exercice de ses missions de service public. Etant publiées à titre purement indicatif, EDF ne peut garantir leur exactitude et leur exhaustivité. S'agissant de données statistiques, la précision et la fiabilité des informations ne peut être garantie, en particulier pour les petits agrégats, y compris pour les meilleurs indices de qualité. L'utilisateur reconnaît utiliser ces données sous sa responsabilité exclusive. EDF exclut toute responsabilité en cas de décision, quelle que soit leur nature, prise sur consultation de ces données et en cas de préjudice subi par un tiers du fait de leur utilisation.

Sommaire

SYNTHESE	4
CONSOMMATION	8
➤ CORSE.....	9
➤ REUNION	11
➤ GUADELOUPE	12
➤ MARTINIQUE.....	13
➤ GUYANE	15
PRODUCTION	16
➤ CORSE.....	17
➤ REUNION	23
➤ GUADELOUPE	29
➤ MARTINIQUE.....	35
➤ GUYANE	40



Synthèse



Conformément aux missions qui lui sont confiées par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, EDF SEI élabore et publie son bilan électrique dressant une vision globale de l'année 2016.

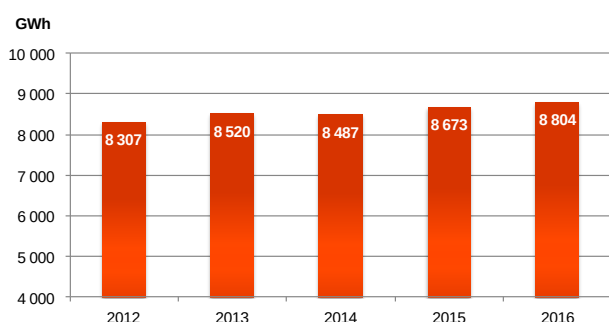
Cette première édition du bilan électrique d'EDF SEI permet de mettre en avant les nombreuses avancées et progrès en termes d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique sur les territoires insulaires. Cependant, il est important de souligner que les problématiques rencontrées dans les zones non interconnectées sont différentes de celles de la métropole. Par exemple, les différentes unités sont nettement moins sensibles aux changements de saison aux vues de leurs localisations géographiques. Les territoires insulaires ont la particularité de former de « petits systèmes isolés » ne bénéficiant pas d'interconnexion à un réseau électrique continental.

Ce bilan électrique est réalisé sur les principaux territoires dont EDF SEI est le gestionnaire de réseau, c'est-à-dire, la Corse, l'Île de la Réunion, la Guadeloupe avec St Martin et St Barthélemy, la Martinique et la Guyane.

La consommation des territoires croît légèrement de 1.5% en 2016

La consommation brute totale des unités s'établit à 8 804 GWh en 2016, soit +1,5% par rapport à 2015.

Cette légère croissance de la consommation s'explique par une reprise de l'activité économique et une croissance démographique dans les unités mais reste cependant faible grâce aux différentes mesures menées sur les territoires en matière d'efficacité énergétique. La consommation des unités est très peu sensible à la température sauf pour la Corse.



Parc de production de l'ensemble des territoires de SEI

Puissance installée au 31/12/2016	Puissance MW	Evolution par rapport au 31/12/2015	Evolution MW	Part du parc installé
Diesel	1 144	2,3%	26	36%
Hydraulique	485	0,0%	0	15%
Photovoltaïque	484	2,8%	14	15%
Turbine à combustion	477	0,0%	0	15%
Charbon/Bagasse	304	0,0%	0	10%
Liaison (SARCO/SACOI)	150	0,0%	0	5%
Eolien	64	3,9%	3	2%
Géothermie	15	0,0%	0	0%
Biogaz	8	8,2%	1	0%
Incinération	4	0,0%	0	0%
Biomasse	2	0,0%	0	0%
Total	3 135	1,4%	43	100%

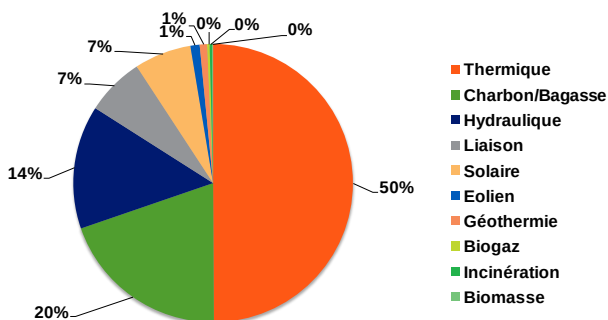
La puissance totale installée au 31 décembre 2016 atteint 3 135 MW sur l'ensemble des territoires d'EDF SEI. Elle connaît donc une légère croissance de 1,4% par rapport à l'année 2015. Cette croissance est due au développement des énergies renouvelables et en particulier des installations photovoltaïques. La puissance installée du parc thermique a augmenté en 2016 avec l'installation d'une centrale Diesel d'une puissance de 26 MW à Saint-Martin dans l'archipel de la Guadeloupe. Les énergies renouvelables représentent plus de 30% du parc de production de EDF SEI. Cette part va encore progresser avec les objectifs affichés dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, d'atteindre l'autonomie énergétique dans les territoires à l'horizon 2030.

Production électrique

Energie produite	GWh	Variation 2016/2015	Part de la production
Diesel	4 676	-0,3%	48%
Hydraulique	1407	3,9%	14%
Photovoltaïque	647	2,7%	7%
Turbine à combustion	224	9,7%	2%
Charbon/Bagasse	1 944	2,2%	20%
Liaison	663	-4,3%	7%
Eolien	105	11,1%	1%
Géothermie	84	1,5%	1%
Biogaz	28	-9,2%	0%
Incineration	27	11,7%	0%
Biomasse	12	4,0%	0%
Production totale	9 817	1,1%	100%

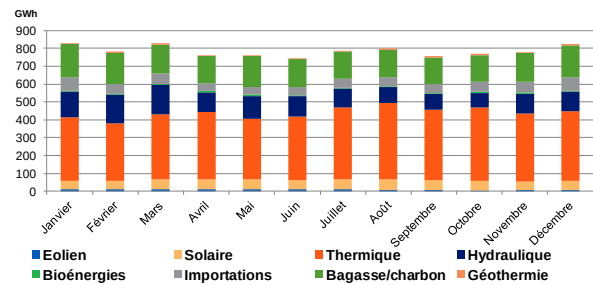
La production électrique des zones non interconnectées, où EDF SEI est présente, a augmenté entre 2016 et 2015 de 1,1% atteignant 9 817 GWh.

Répartition de la production en 2016



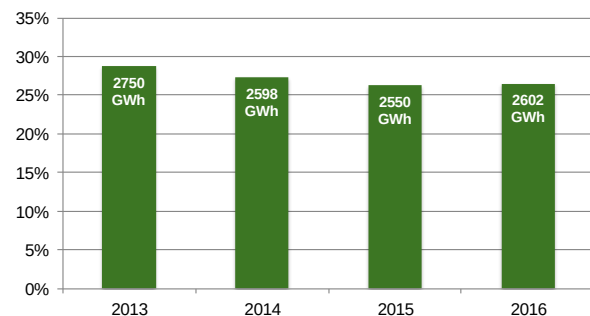
La filière thermique représente la part majeure de la production électrique dans les zones non interconnectées. Les énergies renouvelables sont bien ancrées dans le mix électrique de ces territoires comme en témoigne la part d'hydraulique dans la répartition de 2016 avec 14% de la production totale. La filière hydraulique apporte de la puissance facilement mobilisable et de l'inertie au système et contribue significativement à la sûreté de fonctionnement des systèmes électriques qui en disposent.

Production mensuelle des différentes filières



La production mensuelle des différentes filières varie notamment en fonction des saisons favorisant la production de bagasse et/ou l'hydraulique.

Part annuelle de la production issue des EnR¹

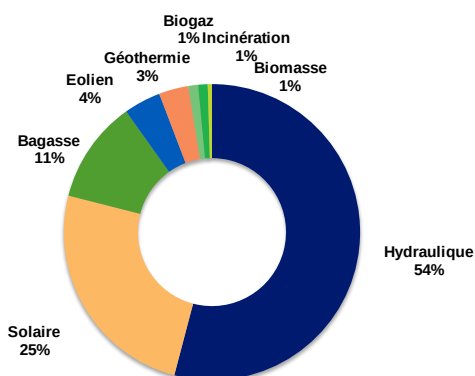


On constate une stagnation de la part des EnR qui s'explique par deux effets :

- une hydraulique et une météo défavorable en 2015 ;
- une mauvaise saison sucrière en 2016 ne favorisant pas la filière bagasse.

¹ EnR : énergies renouvelables - ce sont les sources d'énergies dont le renouvellement est assez rapide pour être considérées comme inépuisables telles que les énergies éolienne, photovoltaïque, marine et hydraulique, géothermique, aérothermique, hydrothermique et les bioénergies.

Répartition de la production renouvelable en 2016



La filière solaire, seule source renouvelable présente sur l'ensemble des territoires, progresse chaque année permettant d'atteindre une part de 25% dans la production renouvelable dans les territoires de SEI en 2016. Le développement des éoliennes reste limité à cause des contraintes cycloniques de certains de ces territoires ne favorisant pas le développement de cette filière. L'archipel de la Guadeloupe est le territoire exploitant le plus l'énergie éolienne avec près de 30 MW installés. Cependant, de nouvelles technologies apparaissent améliorant les rendements et les performances techniques des éoliennes. Grâce à la présence d'ouvrages hydrauliques majeurs sur l'île de la Réunion (Takamaka, Rivière de l'Est, ...) en Corse (Rizzanese, Sampolo, Golo, ...) et en Guyane (Petit Saut), l'hydraulique représente 54% de la production issue des énergies renouvelables.

Émissions de CO₂

	Emissions Réalisées 2016 (kt)	Emissions Réalisées 2015 (kt)	Emissions Réalisées 2014 (kt)
Corse	603	705	552
Réunion	1 953	1 912	1 989
Guadeloupe	1 456	1 436	1 412
Martinique	1 005	977	921
Guyane	347	284	273
Total	5 364	5 314	5 147

Les émissions de CO₂ ont légèrement augmenté de 0,9% entre 2016 et 2015. Ceci peut s'expliquer par une mauvaise saison sucrière en 2016 favorisant ainsi l'utilisation de combustible fossile dans les centrales Charbon/Bagasse.

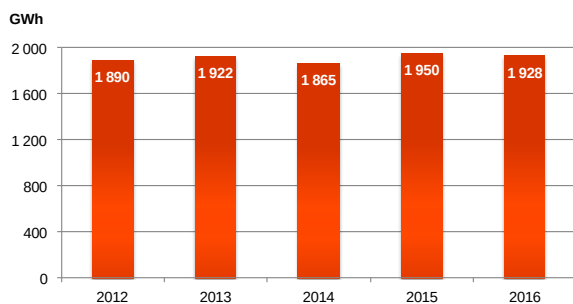


Consummation





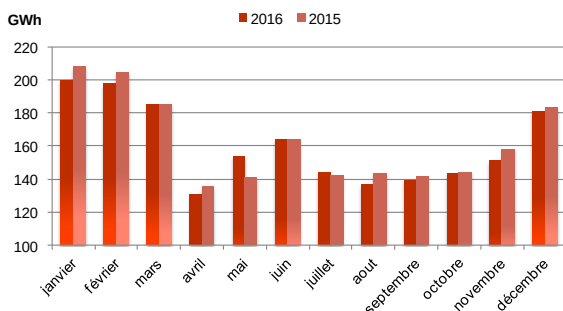
Consommation brute



Durant ces 10 dernières années, la consommation brute de la Corse est relativement stable atteignant un maximum de consommation en 2015 avec 1 950 GWh.

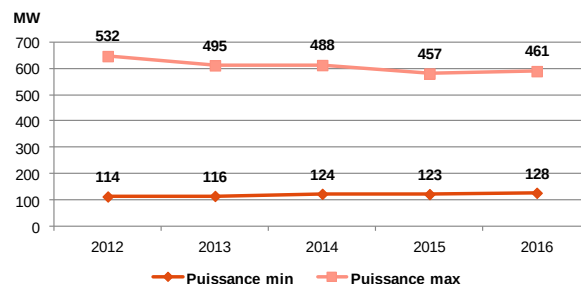
La consommation brute en Corse a légèrement diminué en 2016 pour atteindre 1 928 MWh, soit 1,1% de moins qu'en 2015. Cette légère baisse s'explique par un hiver relativement chaud et également par des actions visant l'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments. Le territoire Corse est un territoire assujéti aux variations météorologiques avec une forte part de chauffage en hiver et de climatisation en été.

Consommation mensuelle de 2016 et 2015



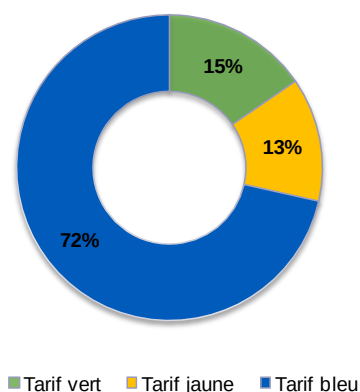
Ce graphique met en évidence un hiver 2016 plus doux que l'hiver 2015. Le mois d'avril reste, comme en 2015, le mois le moins consommateur en Corse.

Evolution des extrema annuels



Le pic de consommation en Corse a été atteint le 18 janvier 2016 avec une puissance de 461 MW à 19h. Le minimum de consommation est observé le 6 novembre 2016 avec une puissance de 128 MW à 4h. On remarque une légère baisse depuis quelques années du pic de consommation en Corse grâce aux actions améliorant la maîtrise de la demande en énergie.

Répartition de la consommation 2016 par segment tarifaire

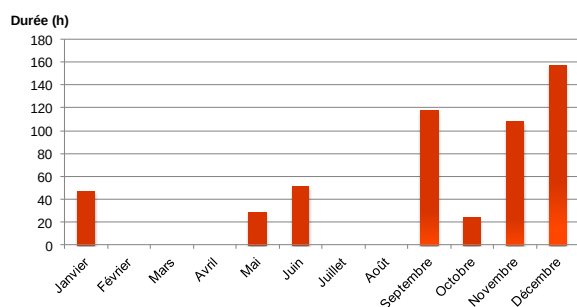


Effacements

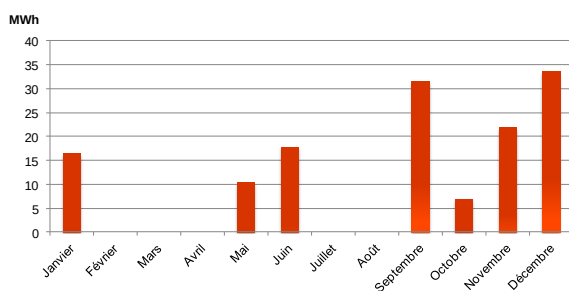
L'effacement consiste pour un consommateur à renoncer ou reporter tout ou une partie de sa consommation, en réaction à un signal. Il existe deux catégories d'effacements participant à l'équilibre offre-demande. En Corse, il existe 14 clients qui possèdent un contrat d'effacement

représentant une capacité d'effacement totale de 4,33 MW contractés. Le volume total effacé s'établit à 138 MWh en 2016 sur l'ensemble du territoire corse.

Nombre d'heures d'effacements dans le mois

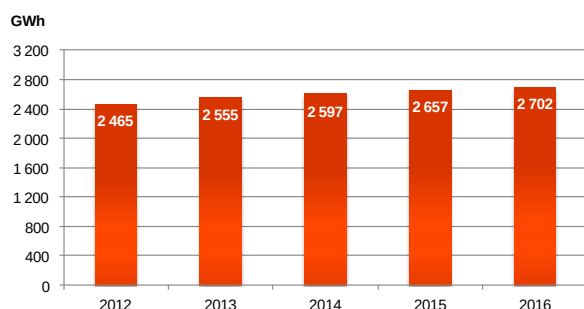


Volume total effacé en 2016



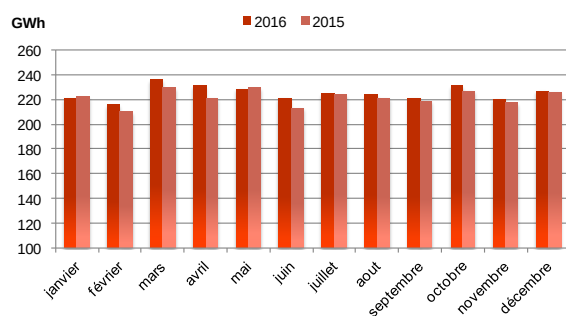
➤ Île de la Réunion

Consommation brute



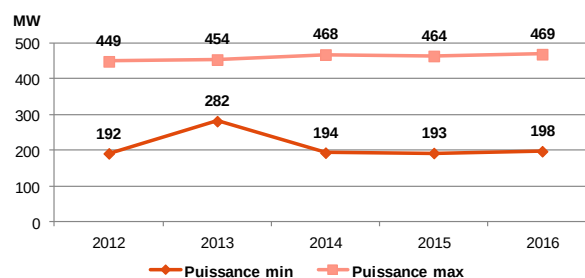
L'Île de la Réunion connaît une croissance de sa consommation ces dernières années pour atteindre un maximum de consommation en 2016 de 2 702 GWh, soit une augmentation de 1,7% par rapport à 2015. Cette augmentation peut s'expliquer par le développement de l'activité économique et de la démographie à La Réunion.

Consommation mensuelle de 2016 et 2015



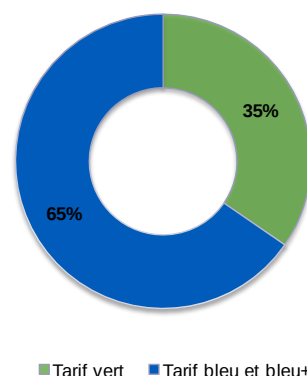
Les chroniques mensuelles illustrent la faible saisonnalité de la consommation électrique à La Réunion.

Evolution des extrema annuels



Le pic de consommation à la Réunion a été atteint le 3 Mars 2016 avec une puissance de 469 MW à 11h. Le minimum de consommation est observé le 1^{er} aout 2016 avec une puissance de 198 MW à 3h. On remarque une certaine stabilité depuis quelques années du pic de consommation à la Réunion grâce aux actions d'efficacité énergétique entreprises sur l'île.

Répartition de la consommation 2016 par segment tarifaire



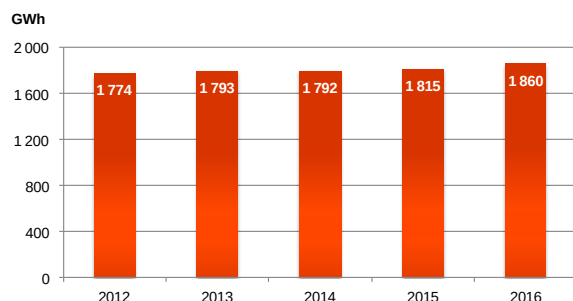
Le tarif bleu+ concerne les sites raccordés en basse tension de puissance souscrite supérieure à 36 kVA

Effacements

Concernant la Réunion, il existe 14 clients qui possèdent un contrat d'effacement industriel représentant une capacité d'effacement totale de 5,08 MW contractés. Cependant, il n'y a eu aucun effacement déclenché en 2016.

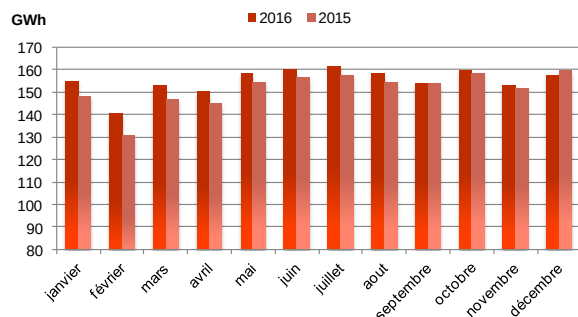
Guadeloupe

Consommation brute



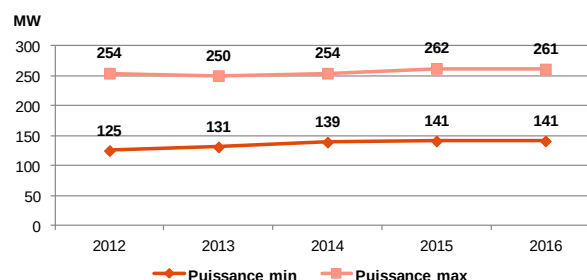
La Guadeloupe connaît une légère croissance de sa consommation ces dernières années pour atteindre un maximum de consommation en 2016 de 1 860 GWh, soit une augmentation de 2,4% par rapport à 2015.

Consommation mensuelle de 2016 et 2015



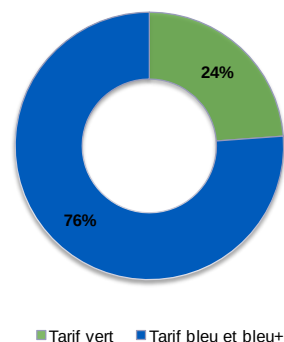
Les chroniques mensuelles illustrent la faible saisonnalité de la consommation électrique en Guadeloupe. La période de carnaval en février conduit à une diminution significative de la consommation sur ce mois.

Evolution des extrema annuels



Le pic de consommation en Guadeloupe a été atteint le 13 Juin 2016 à 20h avec une puissance de 261 MW. Le minimum de consommation est observé le 23 Décembre 2016 avec une puissance de 141 MW à 3h. On remarque une certaine stabilité depuis quelques années du pic de consommation en Guadeloupe.

Répartition de la consommation 2016 par segment tarifaire



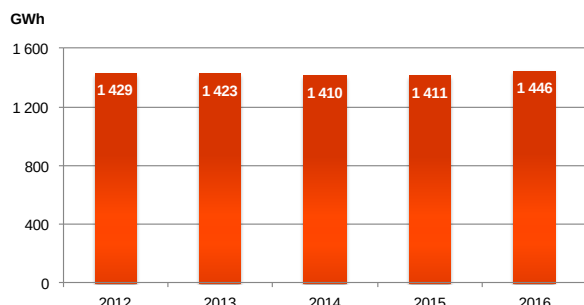
Le tarif bleu+ concerne les sites raccordés en basse tension de puissance souscrite supérieure à 36 kVA.

Effacements

Concernant la Guadeloupe, il n'existe aucun contrat d'effacement avec des clients.

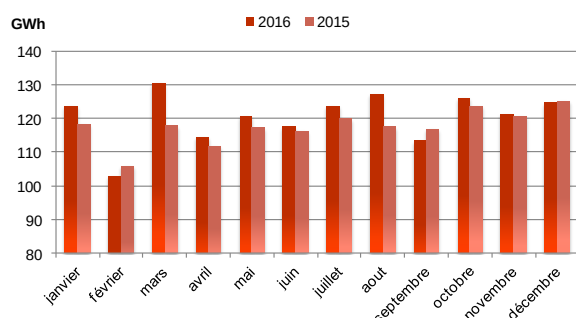
Martinique

Consommation brute



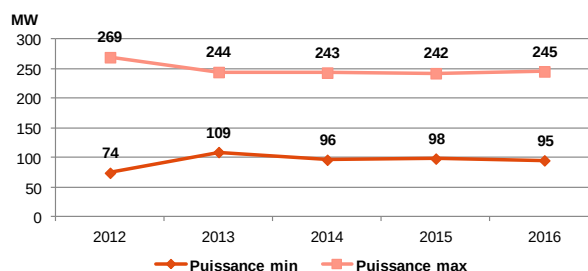
La consommation en Martinique est stable ces dernières années. Elle s'établit à 1 446 GWh en 2016, en augmentation de 2,4% par rapport à 2015.

Consommation mensuelle de 2016 et 2015



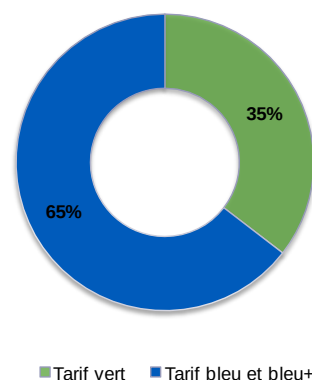
Les chroniques mensuelles illustrent la faible saisonnalité de la consommation électrique en Martinique. La période de carnaval en février conduit à une diminution significative de la consommation sur ce mois.

Evolution des extrema annuels



Le pic de consommation en Martinique a été atteint le 12 Septembre 2016 avec une puissance de 245 MW à 12h. Le minimum de consommation est observé le 29 Septembre 2016 avec une puissance de 95 MW à 3h. On remarque une certaine stabilité depuis quelques années du pic de consommation en Martinique.

Répartition de la consommation 2016 par segment tarifaire

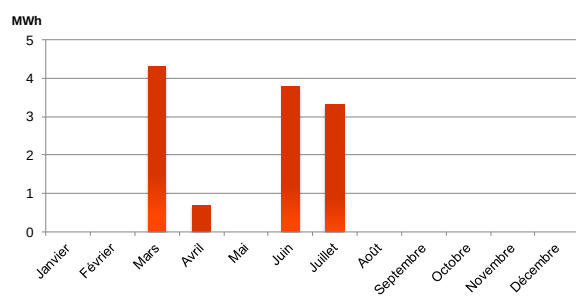


Le tarif bleu+ concerne les sites raccordés en basse tension de puissance souscrite supérieure à 36 kVA.

Effacements

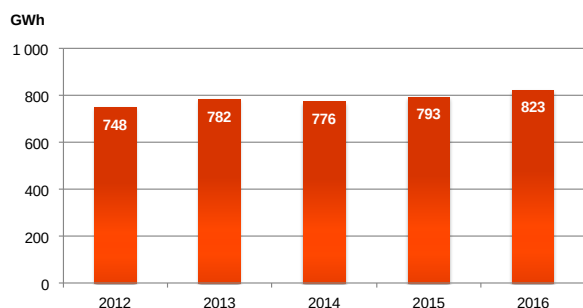
Concernant la Martinique, il existe 8 clients qui possèdent un contrat d'effacement représentant une capacité d'effacement totale de 4,2 MW contractés. Le volume total effacé s'établit à 12,1 MWh en 2016 sur l'ensemble du territoire martiniquais.

Volume total effacé en 2016



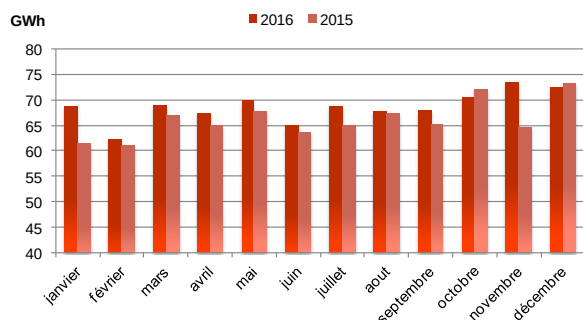
Guyane

Consommation brute



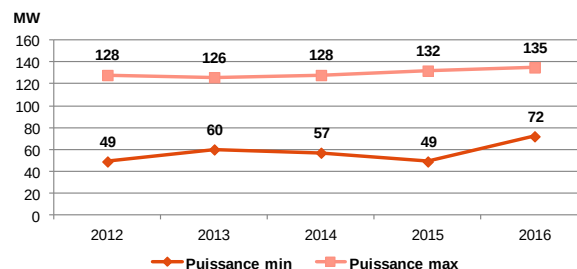
La Guyane connaît une croissance de sa consommation ces dernières années pour atteindre un maximum de consommation en 2016 de 823 GWh, soit une augmentation de 3,8% par rapport à 2015. Cette augmentation peut s'expliquer par le développement de l'activité économique et de la démographie de la Guyane.

Consommation mensuelle de 2016 et 2015



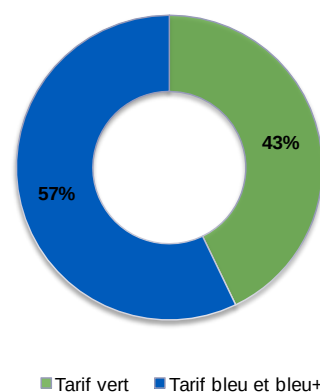
Les chroniques mensuelles illustrent la faible saisonnalité de la consommation électrique en Guyane. La période de carnaval en février conduit à une diminution significative de la consommation sur ce mois.

Evolution des extrema annuels



Le pic de consommation en Guyane a été atteint le 18 mai 2016 avec une puissance de 135 MW à 12h. Le minimum de consommation est observé le 25 décembre 2016 avec une puissance de 72 MW à 6h. On remarque une certaine stabilité depuis quelques années du pic de consommation en Guyane.

Répartition de la consommation 2016 par segment tarifaire



Le tarif bleu+ concerne les sites raccordés en basse tension de puissance souscrite supérieure à 36 kVA.

Effacements

Concernant la Guyane, il existe un unique contrat d'effacement.



Production





Corse

859 MW

**Puissance
installée**

2 196 GWh

**Production
annuelle**

31 %

**Production
renouvelable**

Parc de production de la Corse

Puissance installée au 31/12/2016	Puissance MW	Evolution par rapport au 31/12/2015	Evolution MW	Part du parc installé
Diesel	244	0,0%	0,0	28%
Hydraulique	222	0,0%	0,0	26%
Liaison	150	0,0%	0,0	17%
Solaire	118	5,5%	6,5	14%
Turbine à combustion	105	0,0%	0,0	12%
Eolien	18	0,0%	0,0	2%
Biogaz	2	0,0%	0,0	0%
Total	859	0,8%	6,5	100%

La puissance installée des installations de production d'électricité en Corse a légèrement progressé en 2016 avec une augmentation de 0,8% par rapport à 2015 grâce à 6,5 MW de puissance solaire supplémentaire. Cette puissance installée s'établit à 859 MW sur le territoire Corse.

Production électrique

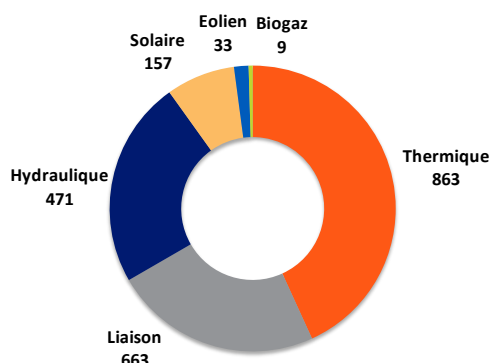
Energie produite	GWh	Variation 2016/2015	Part de la production
Diesel	859	-16,8%	39%
Hydraulique	471	26,3%	21%
Liaison	663	-4,3%	30%
Solaire	157	5,8%	7%
Turbine à combustion	5	25,0%	0%
Eolien	33	28,3%	2%
Biogaz	9	-10,9%	0%
Production totale	2 196	-1,4%	100%

La production nette d'électricité en Corse a connu une légère diminution de 1,4% atteignant 2 196 GWh en 2016. Il est important de noter la forte augmentation de production par rapport à 2015 des filières hydrauliques et éoliennes. En contrepartie, la filière Diesel a vu sa production électrique diminuée de quasiment 17% par rapport à 2015. L'année 2015 a été une année qui a connu une hydraulicité particulièrement faible.



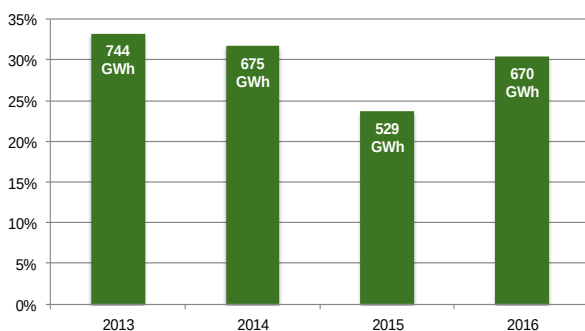
Répartition de la production par filière

Énergie produite GWh



La production d'origine thermique représentait 45% du mix électrique de la Corse en 2015 alors qu'en 2016, elle représente seulement 39%. Cette baisse est due à une forte augmentation de la production d'électricité d'origine hydraulique, qui retrouve en 2016 une production normale, après une année de très faible hydraulicité en 2015. La filière solaire représente aujourd'hui 7,1% de la production électrique de la Corse.

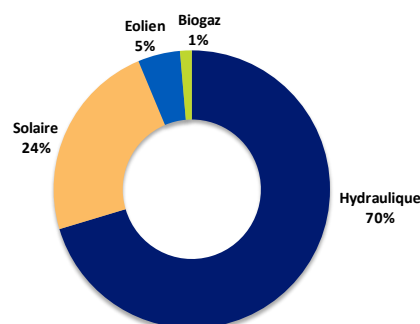
Part annuelle de la production issue des sources d'énergies renouvelables ces dernières années



La couverture de la production issue des sources d'énergies renouvelables est stable depuis quelques années.

L'hydraulicité normale en 2016, permet à la Corse de retrouver une part d'énergies renouvelables de plus de 30% acquise depuis quelques années.

Répartition de la production renouvelable en Corse sur l'année 2016

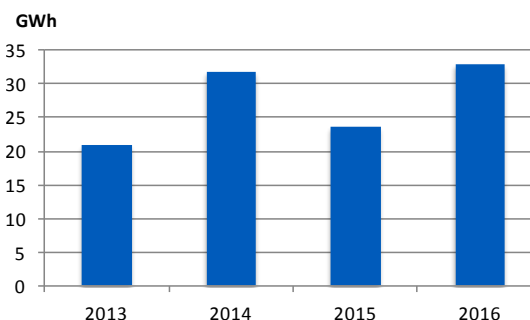


La répartition de la production renouvelable en Corse durant l'année 2016 reste similaire à celle des années précédentes avec une forte part de la filière hydraulique. En outre, il est important de souligner que la filière photovoltaïque représente maintenant quasiment un quart de la production renouvelable.

EOLIEN

La puissance installée du parc éolien en Corse s'établit à 18 MW représentant seulement 2% du parc total installé.

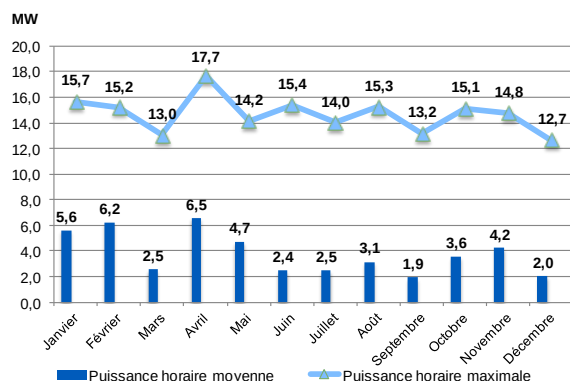
Production éolienne



La production issue de l'énergie éolienne a atteint un record en 2016 avec près de 33 GWh produit grâce aux 3 centrales présentes en Corse.

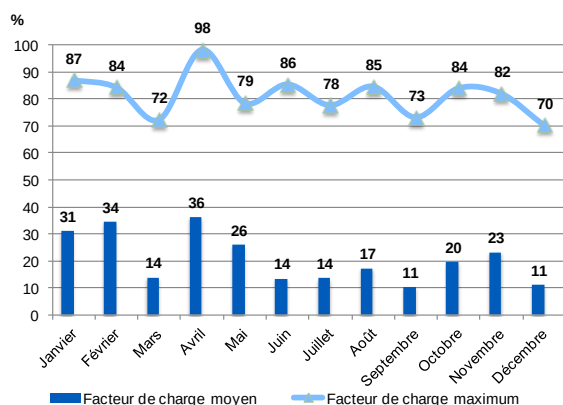


Production éolienne mensuelle



Chaque mois de l'année 2016, la production horaire maximale d'origine éolienne a dépassé les 12,5 MW marquant une forte hausse par rapport à 2015. Par exemple au mois d'avril, un nouveau maximum horaire a été atteint avec une puissance de 17,7 MW permettant ainsi d'avoir un facteur de charge de plus de 98% : un record.

Facteur de charge éolien mensuel



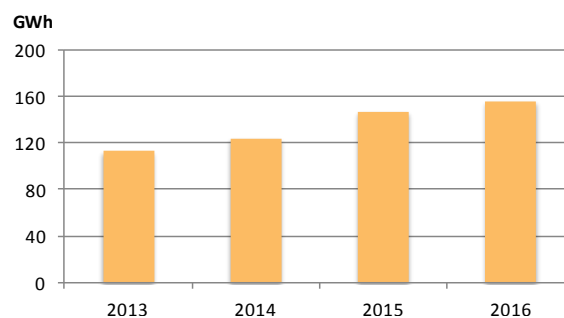
Le facteur de charge éolien moyen est de 20,8% en 2016. Cela correspond à un nombre d'heures de fonctionnement équivalent à pleine puissance de 1 830h.

A titre indicatif, le facteur de charge¹ éolien moyen en métropole est de 21,7% en 2016.

SOLAIRE

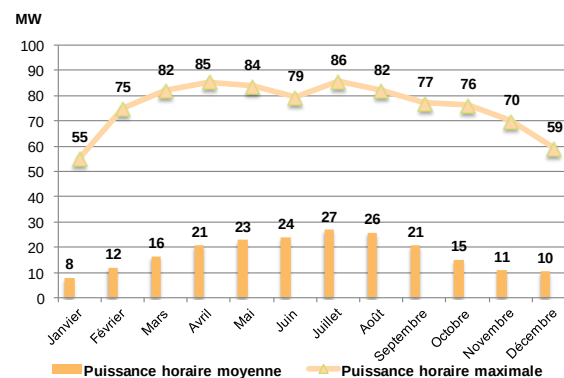
La puissance installée du parc solaire en Corse s'élève à 118 MWc² en 2016, avec une progression de 6,5 MW par rapport à l'année 2015.

Production Solaire



Comme la production électrique d'origine éolienne, celle d'origine solaire a atteint un record en 2016 avec plus de 157 GWh représentant 7,1% de la production totale en Corse.

Production solaire mensuelle



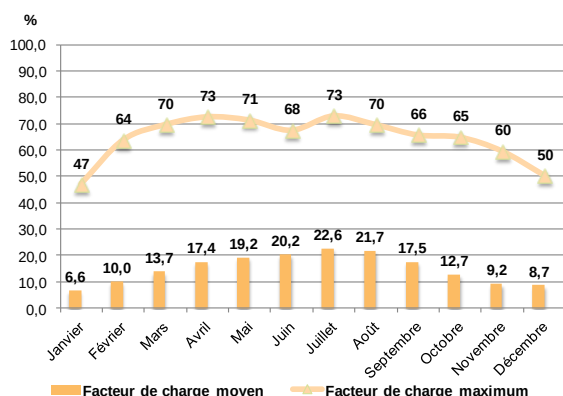
La production solaire a atteint son maximum avec une puissance horaire proche de 86 MW le 29 juillet à 13h, soit un facteur de charge de plus de 73%.

¹ Le facteur de charge est le rapport entre la puissance produite sur une période de temps et la puissance installée.

² Le Watt-Crête (Wc) est l'unité de mesure de puissance d'une installation photovoltaïque. Il correspond à la délivrance d'une puissance électrique de 1 Watt, sous conditions standards d'ensoleillement (1000 W/m²) et de température (25°C).



Facteur de charge solaire mensuel



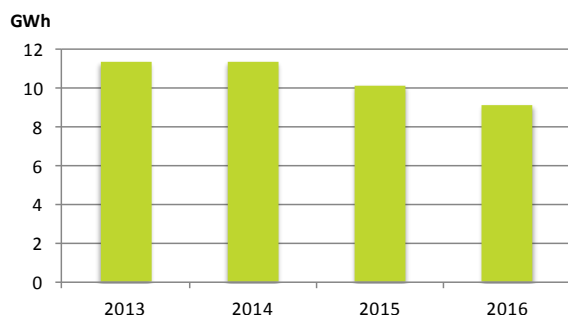
En moyenne sur l'année 2016, le facteur de charge solaire s'élève à 15,0%. Cela correspond à un nombre d'heures de fonctionnement équivalent à pleine puissance de 1 314h.

A titre indicatif, le facteur de charge solaire moyen en métropole était de 14,3% en 2016.

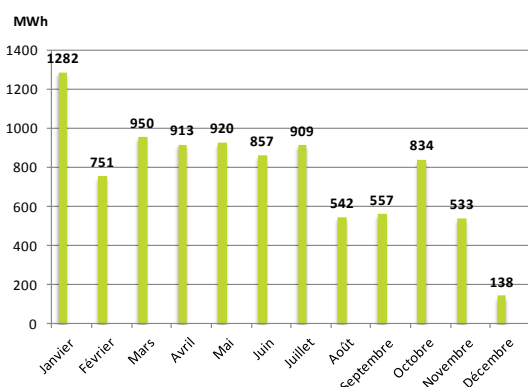
Biogaz

La puissance installée du parc Biogaz est de 1,7 MW en 2016.

Production Biogaz

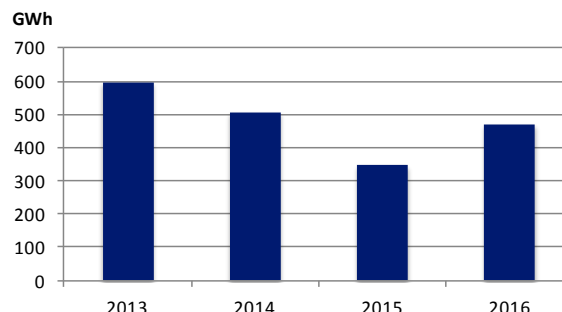


Production biogaz mensuelle



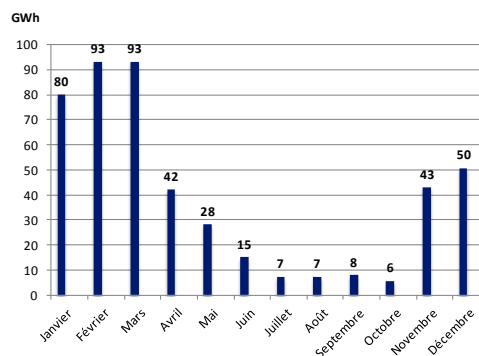
HYDRAULIQUE

Production Hydraulique



Le parc hydraulique reste stable en 2016, comme depuis 2012 avec le barrage de Rizzanese (55 MW) capable d'alimenter jusqu'à 300 000 foyers en période de pointe. La production d'origine hydraulique quant à elle augmente en 2016 grâce à une hydraulicité plus importante atteignant ainsi une production de 471 GWh.

Production hydraulique mensuelle

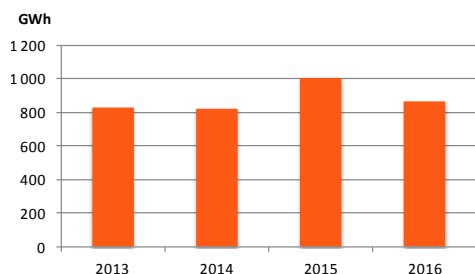


On remarque que la production hydraulique est prépondérante pendant les périodes hivernales, périodes où l'hydraulicité est plus importante. De plus, certaines installations hydrauliques sont exposées à des contraintes réglementaires d'exploitation sur la gestion de l'eau en période estivale.



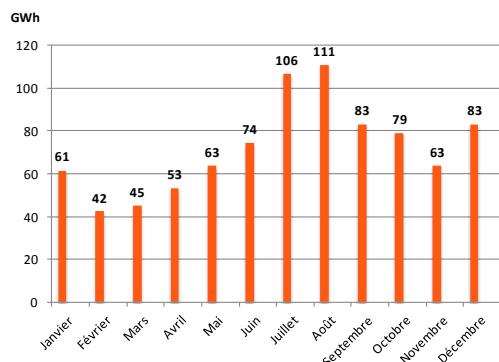
Thermique

Production Thermique



Le parc de production thermique reste stable depuis quelques années en Corse. La production d'origine thermique a chuté en 2016, notamment grâce aux conditions météorologiques qui ont favorisé la filière hydraulique.

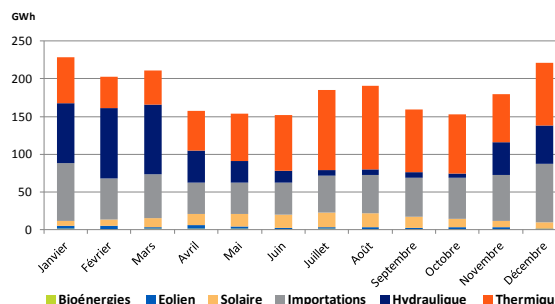
Production thermique mensuelle



En opposition avec la filière hydraulique, la production d'origine thermique est faible durant les périodes à fort apport hydraulique, c'est-à-dire en hiver. On remarque une production importante aux mois de juillet et août, période durant laquelle la filière hydraulique est au plus bas de sa production.

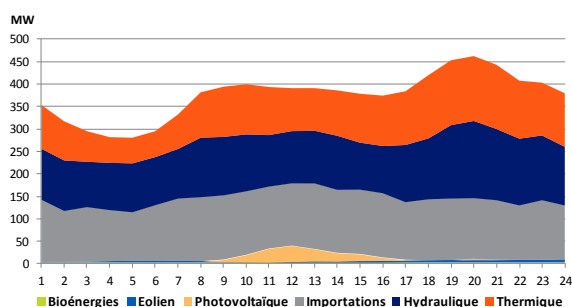
Global

Production mensuelle 2016 de toutes les filières



La production électrique mensuelle est influencée par les conditions d'hydraulicité. On remarque qu'en hiver, la filière hydraulique représente une part majeure de la production totale.

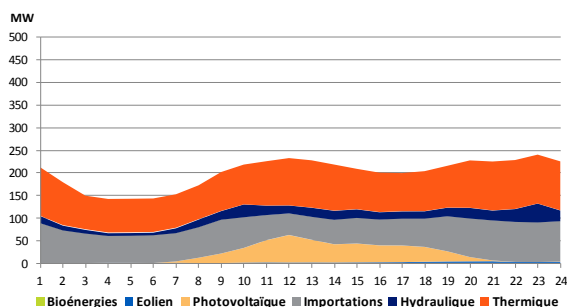
Répartition du mix électrique lors de la journée du 18 janvier 2016



La journée du 18 janvier 2016 a été la journée avec la plus importante pointe de consommation de l'année atteignant 461 MW. Dans cette situation, la production photovoltaïque contribue au passage de la pointe méridienne, les importations, la production hydraulique et la production thermique garantissent le passage de la pointe du soir.

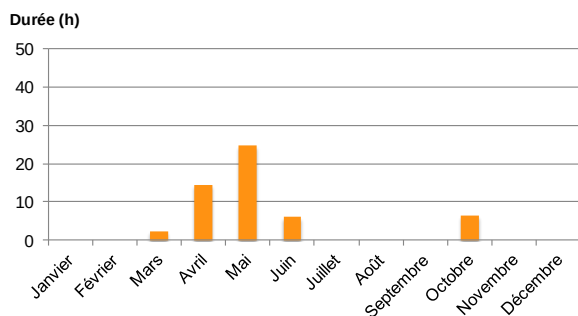


Répartition du mix électrique lors de la journée du 11 juin 2016



La journée du 11 juin 2016 a été la journée avec le minimum de consommation de l'année atteignant 128 MW. La production photovoltaïque est étalée pendant toute la journée, la production hydraulique est peu sollicitée.

Nombre d'heures de déconnexions maximales des énergies intermittentes sur le réseau



La part maximale d'énergies renouvelables intermittentes (éolien et photovoltaïque sans stockage) pouvant être injectée sur les réseaux insulaires à un instant donné est limitée à 30%. Au delà de ce seuil, des déconnexions sont possibles afin de préserver la stabilité du système électrique.

En 2016, le nombre d'heures de déconnexions maximales des énergies intermittentes s'établit à 54h. Ces déconnexions ont conduit à une perte d'énergie produite de 577 MWh soit moins de 0,4% de la production photovoltaïque de 2016.



➤ Île de la Réunion

844 MW

Puissance installée

2 944 GWh

Production annuelle

34 %

Production renouvelable

Parc de production de La Réunion

Puissance installée au 31/12/2016	Puissance MW	Evolution par rapport au 31/12/2015	Evolution MW	Part du parc installé
Diesel	211	0,0%	0	25%
Charbon/Bagasse	210	0,0%	0	25%
Solaire	187	0,4%	1	22%
Hydraulique	137	0,0%	0	16%
Turbine à combustion	80	0,0%	0	9%
Eolien	15	0,0%	0	2%
Biogaz	4	0,0%	0	1%
Total	844	0,1%	1	100%

La puissance installée des installations de production d'électricité de l'Île de La Réunion est restée stable en 2016. Cette puissance installée s'établit à 844 MW.

Production électrique

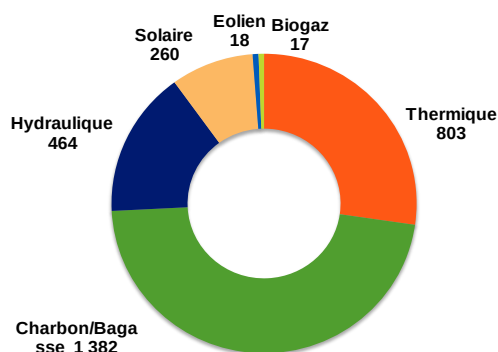
Energie produite	GWh	Variation 2016/2015	Part de la production
Diesel	792	15,2%	27%
Charbon/Bagasse	1 382	-4,1%	47%
Solaire	260	5,8%	9%
Hydraulique	464	-6,9%	16%
Turbine à combustion	11	-0,8%	0%
Eolien	18	15,5%	1%
Biogaz	17	0,4%	1%
Production totale	2 944	1,8%	100%

La production nette d'électricité de l'Île de La Réunion a connu une légère augmentation de 1,8% atteignant 2 944 GWh en 2016. La production par la filière éolienne a connu une augmentation de 15% par rapport à 2015 comme la filière Diesel. La baisse de la production hydraulique et de la production bagasse/charbon a été compensée par la hausse de la production diesel.



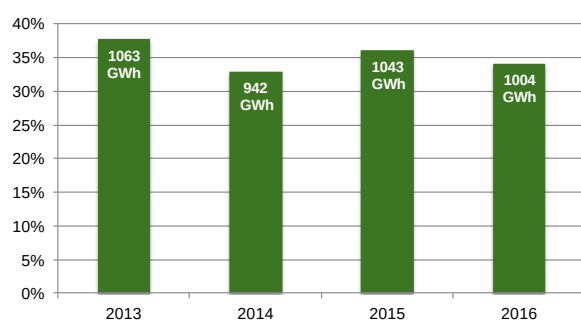
Répartition de la production par filière :

Énergie produite
GWh



La production d'origine thermique représentait 23% du mix électrique de la Réunion en 2015 alors qu'en 2016, elle représente près de 27%. De plus, la proportion de charbon/bagasse a chuté à 47% alors qu'en 2015, cette filière représentait 50% de l'énergie produite. La filière solaire représente aujourd'hui 8,8% de la production électrique de la Réunion.

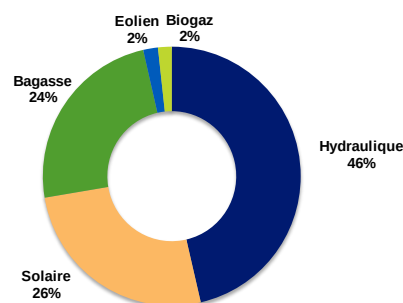
Part annuelle de la production issue des sources d'énergies renouvelables ces dernières années



La couverture de la production issue des sources d'énergies renouvelables est stable depuis quelques années.

La proportion de bagasse a chuté en 2016, faisant diminuer légèrement la part annuelle de production issue des énergies renouvelables en dessous de 35%.

Répartition de la production renouvelable en Réunion sur l'année 2016

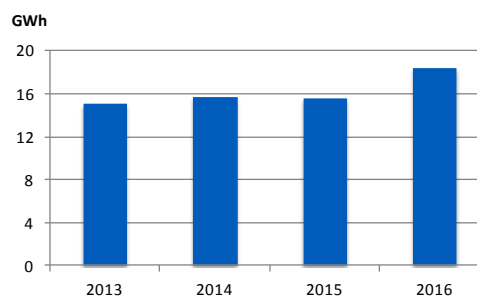


La répartition de la production renouvelable en Réunion durant l'année 2016 reste similaire à celle des années précédentes avec une forte part de la filière hydraulique. La filière bagasse représente comme le photovoltaïque un quart de la production renouvelable.

EOLIEN

La puissance installée du parc éolien en Réunion s'élève à 14,8 MW représentant seulement 2% du parc total installé.

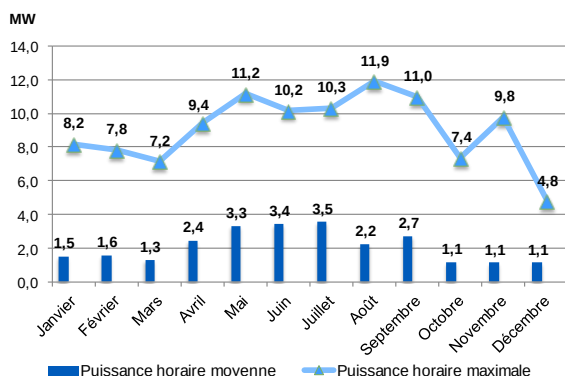
Production éolienne



La production issue de l'énergie éolienne a atteint un record en 2016 avec plus de 18 GWh produit grâce aux 2 centrales présentes en Réunion.

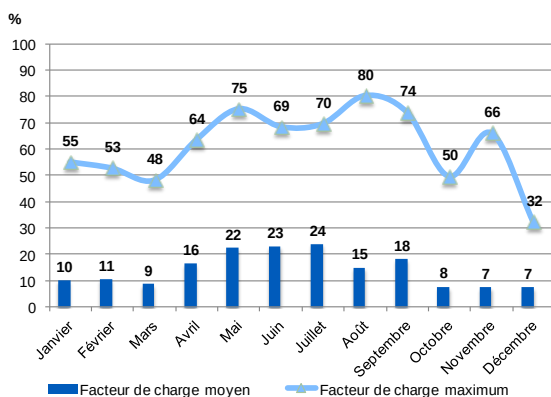


Production éolienne mensuelle



Chaque mois de l'année 2016, la production horaire maximale d'origine éolienne a quasiment dépassé les 5 MW. Par exemple au mois d'août, un nouveau maximum horaire a été atteint avec une puissance de 11,9 MW permettant ainsi d'avoir un facteur de charge de plus de 80%.

Facteur de charge éolien mensuel



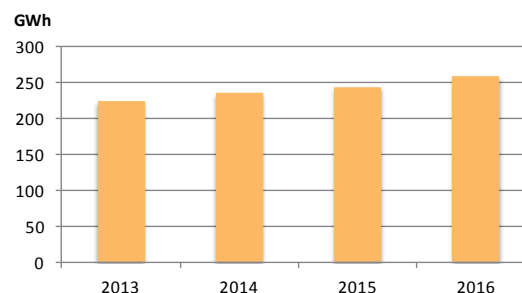
Le facteur de charge éolien moyen est de 14,2% en 2016. Cela correspond à un nombre d'heures de fonctionnement équivalent à pleine puissance de 1 244h.

A titre indicatif, le facteur de charge éolien moyen en métropole est de 21,7% en 2016.

SOLAIRE

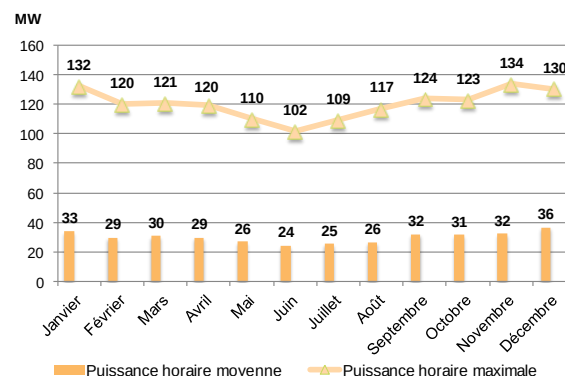
La puissance installée du parc solaire en Réunion s'élève à 187 MWc en 2016 représentant ainsi 22% du parc total installé.

Production Solaire



Comme la production électrique d'origine éolienne, celle d'origine solaire a atteint un record en 2016 avec plus de 260 GWh produit représentant 8,8% de la production totale de la Réunion. A noter que la Réunion est une région fortement propice à la filière solaire grâce à des rendements spécifiques (kWh/kWc) plus élevés qu'en métropole.

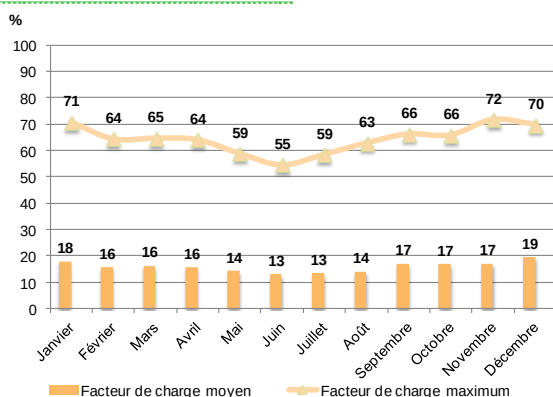
Production solaire mensuelle



La production solaire a atteint son maximum avec une puissance horaire de 134 MW le 12 novembre à 11h, soit un facteur de charge de près de 72%.



Facteur de charge solaire mensuel



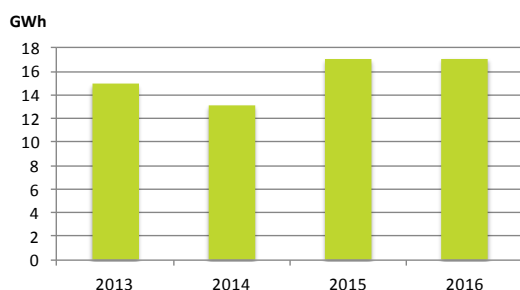
En moyenne sur l'année 2016, le facteur de charge solaire s'élève à 15,8%. Cela correspond à un nombre d'heures de fonctionnement équivalent à pleine puissance de 1 384h.

A titre indicatif, le facteur de charge solaire moyen en métropole était de 14,3% en 2016.

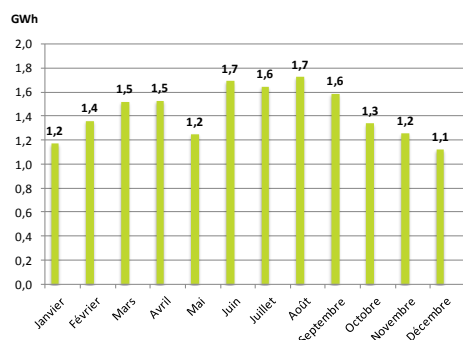
Biogaz

La puissance installée du parc Biogaz est de 4,4 MW en 2016.

Production Biogaz

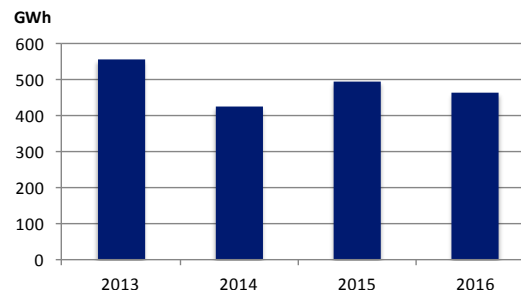


Production biogaz mensuelle



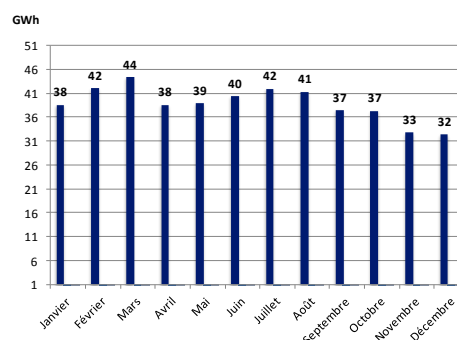
HYDRAULIQUE

Production Hydraulique



Le parc hydraulique reste stable en 2016, comme depuis quelques années, la production électrique d'origine hydraulique quant à elle diminue en 2016 de quasiment 7% à cause d'une hydraulité plus faible. La production hydraulique est de 464 GWh en 2016.

Production hydraulique mensuelle

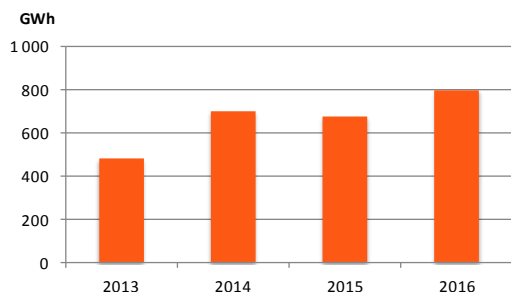


Ce graphique montre l'évolution de la production en fonction de l'hydraulicité.



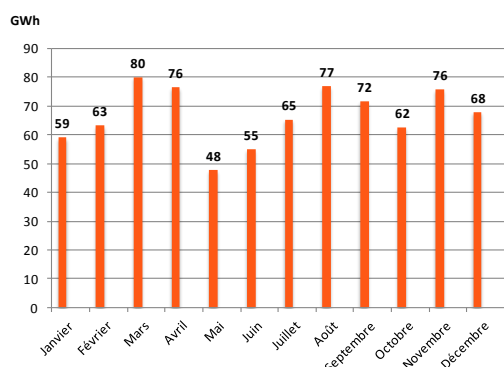
Thermique

Production Thermique



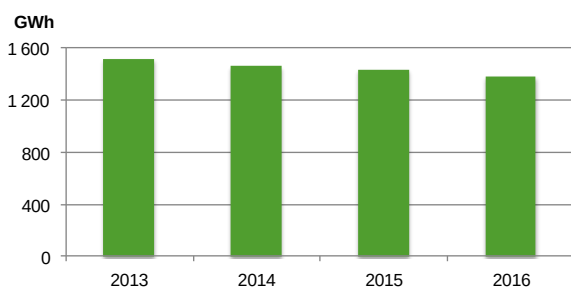
Le parc de production thermique reste stable depuis quelques années en Réunion. La production d'origine thermique a augmenté en 2016, notamment à cause des conditions météorologiques ne favorisant pas les filières hydrauliques et bagasses.

Production thermique mensuelle



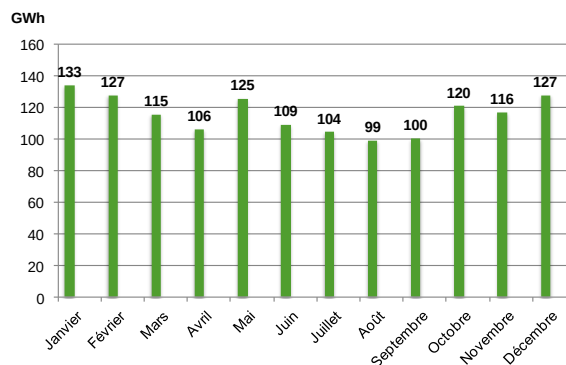
Charbon-Bagasse

Production Charbon/Bagasse



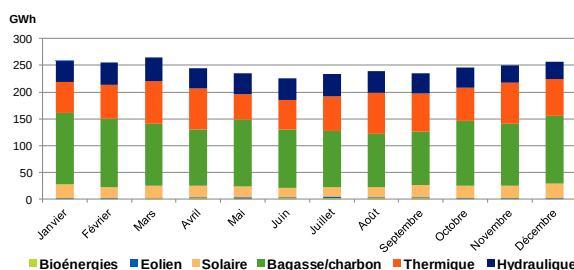
Le parc de charbon/bagasse reste stable depuis quelques années. La production issue de cette filière a chuté en 2016 à cause d'une moins bonne saison sucrière. En 2016, la bagasse a permis de produire 241 GWh, soit une baisse de plus de 10% par rapport à 2015.

Production Charbon/Bagasse mensuelle



Global

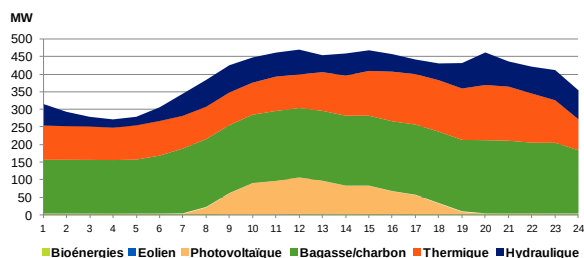
Production mensuelle 2016 de toutes les filières



La production mensuelle de la Réunion est relativement stable au cours de l'année avec quelques variations pour la filière Bagasse/Charbon qui dépend des périodes sucrières de l'île.



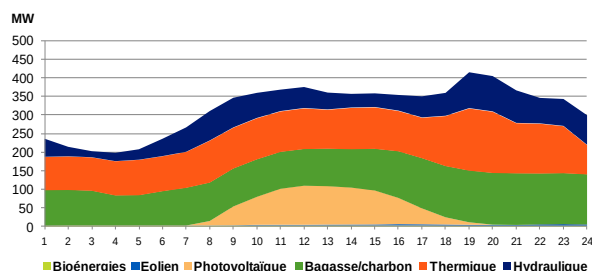
Répartition du mix électrique lors de la journée du 3 Mars 2016



La journée du 3 Mars 2016 a été la journée avec la plus importante pointe de consommation de l'année atteignant 469 MW.

La production photovoltaïque contribue au passage de la pointe méridienne, les productions thermiques et hydrauliques garantissent le passage de la pointe du soir.

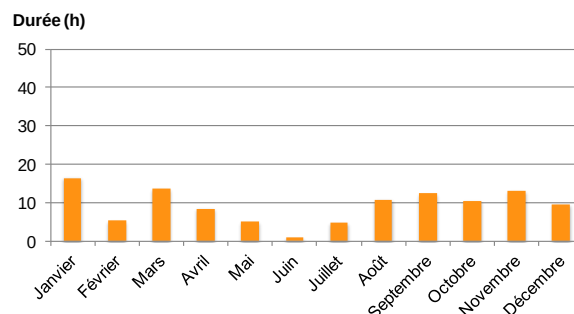
Répartition du mix électrique lors de la journée du 1er août 2016



La journée du 1^{er} août 2016 a été la journée avec le minimum de consommation de l'année atteignant 198 MW.

La production photovoltaïque contribue au passage de la pointe méridienne, les productions thermiques et hydrauliques garantissent le passage de la pointe du soir.

Nombre d'heures de déconnexions maximales des énergies intermittentes sur le réseau



La part maximale d'énergies renouvelables intermittentes (éolien et photovoltaïque sans stockage) pouvant être injectée sur les réseaux insulaires à un instant donné est limitée à 30%. Au delà de ce seuil, des déconnexions sont possibles afin de préserver la stabilité du système électrique.

En 2016, le nombre d'heures de déconnexions maximales des énergies intermittentes s'établit à 111 h.

Ces déconnexions ont conduit à une perte d'énergie produite de 508 MWh soit 0,2% de la production photovoltaïque de 2016.



➤ Guadeloupe

644 MW

**Puissance
installée**

2 115 GWh

**Production
annuelle**

15 %

**Production
renouvelable**

Parc de production de la Guadeloupe

Puissance installée au 31/12/2016	Puissance MW	Evolution par rapport au 31/12/2015	Evolution MW	Part du parc installé
Diesel	329	8%	26	51%
Turbine à combustion	100	0%	0	16%
Charbon/Bagasse	94	0%	0	15%
Solaire	69	0%	0	11%
Eolien	30	8%	3	5%
Géothermie	15	0%	0	2%
Hydraulique	9	0%	0	1%
Total	644	4%	29	100%

A noter que dans cette partie, les données incluent la production des îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

La puissance installée des installations de production d'électricité de l'archipel de la Guadeloupe a augmenté de 4% en 2016 avec un léger développement des filières renouvelables et de la filière Diesel grâce à l'installation d'une centrale de 26 MW à Saint-Martin. Cette puissance installée s'établit à 644 MW.

Production électrique

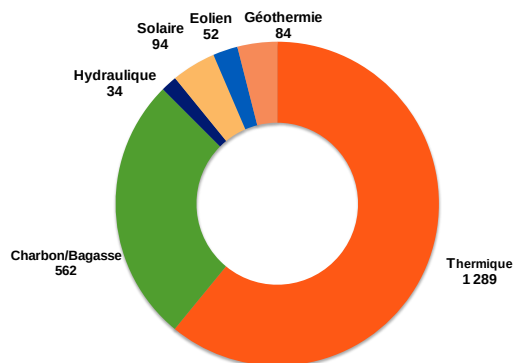
Energie produite	GWh	Variation 2016/2015	Part de la production
Diesel	1 073	-3%	51%
Turbine à combustion	216	-13%	10%
Charbon/Bagasse	562	18%	27%
Solaire	94	-8%	4%
Eolien	52	1%	2%
Géothermie	84	1%	4%
Hydraulique	34	39%	2%
Production totale	2 115	2%	100%

La production nette d'électricité en Guadeloupe continue sa croissance de 2% atteignant 2 115 GWh en 2016. Nous observons une augmentation de 18% de la production de la filière Bagasse/Charbon alors que la campagne sucrière a été moins bonne en 2016 avec une production de 50 GWh issue de la part bagasse pour plus de 56 GWh en 2015 et 61 GWh en 2014. Les filières Diesel et Turbine à Combustion quant à elles diminuent.



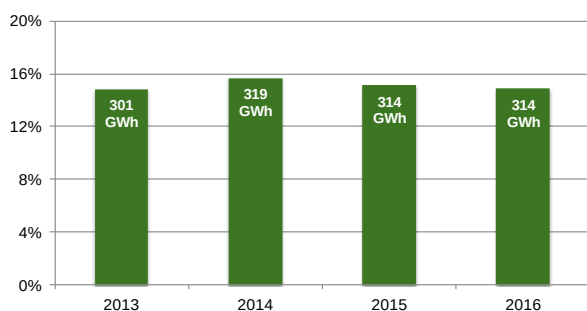
Répartition de la production par filière :

Énergie produite
GWh



La production d'origine thermique présente une légère baisse dans la répartition du mix électrique en Guadeloupe avec un peu moins de 61% en 2016 pour plus de 65% en 2015. De plus, la proportion de charbon/bagasse a augmenté à 27% alors qu'en 2015, cette filière représentait 22% de l'énergie produite.

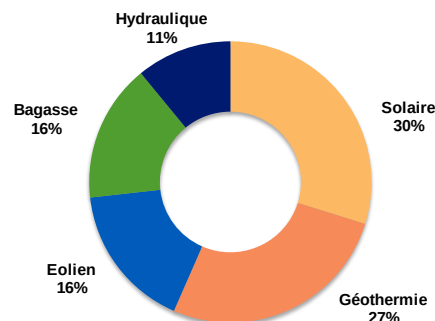
Part annuelle de la production issue des sources d'énergies renouvelables ces dernières années



La couverture de la production issue des sources d'énergies renouvelables est stable depuis quelques années.

Avec une campagne sucrière plus faible que les années précédentes, la proportion de bagasse dans les centrales a chuté faisant diminuer légèrement la part annuelle de production issue des énergies renouvelables. En 2016, la part d'énergies renouvelables représente 15% de la production totale.

Répartition de la production renouvelable en Guadeloupe sur l'année 2016

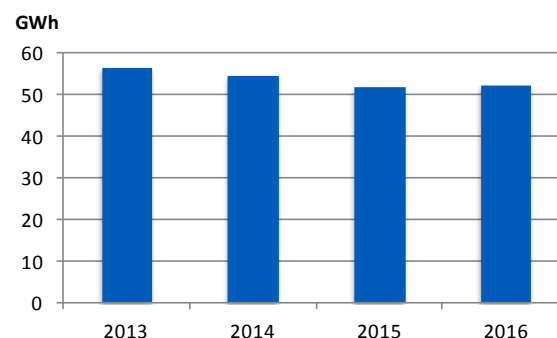


La répartition de la production renouvelable en Guadeloupe durant l'année 2016 reste similaire à celle des années précédentes avec une forte part des filières solaire (30%) et géothermie (27%).

EOLIEN

La puissance installée du parc éolien en Guadeloupe s'élève à 30 MW représentant 5% du parc total installé. La puissance a augmenté de 2,5 MW cette année. Avec plusieurs projets en cours, la production d'origine éolienne devrait augmenter significativement dans les années à venir.

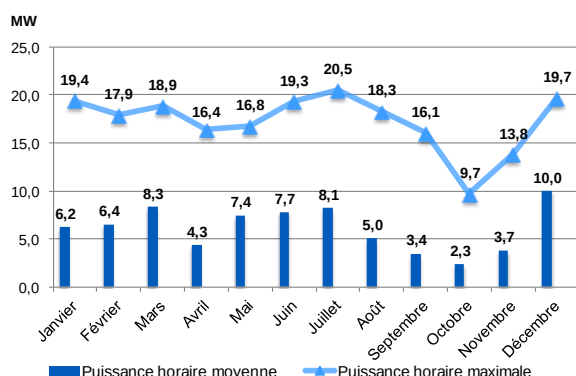
Production éolienne



La production issue de l'énergie éolienne se stabilise en 2016 avec une production de plus de 52 GWh.

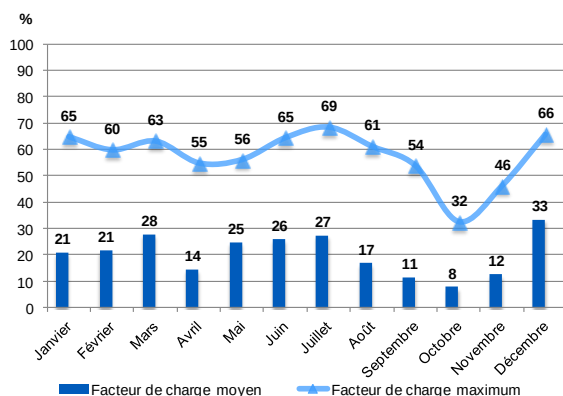


Production éolienne mensuelle



La production électrique d'origine éolienne mensuelle est très variable en Guadeloupe. Par exemple au mois de juillet, le maximum de la production d'origine éolienne a été atteint avec une puissance horaire de 20,5 MW correspondant à un facteur de charge de près de 69% alors que la puissance maximale horaire en octobre est seulement de 9,7 MW.

Facteur de charge éolien mensuel



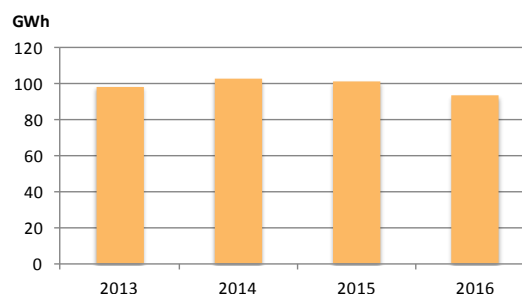
Le facteur de charge éolien moyen est de 20% en 2016. Cela correspond à un nombre d'heures de fonctionnement équivalent à pleine puissance de 1 753h.

A titre indicatif, le facteur de charge éolien moyen en métropole est de 21,7% en 2016.

SOLAIRE

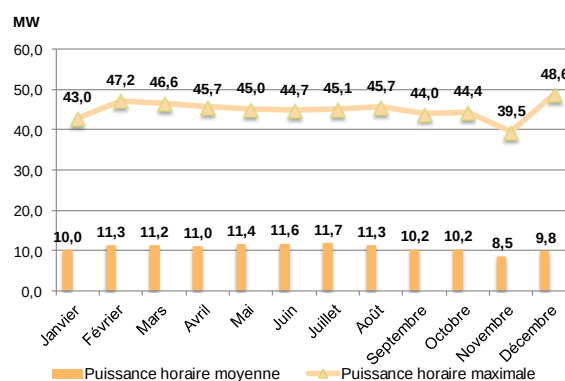
La puissance installée du parc solaire en Guadeloupe s'élève à 69 MWc en 2016 représentant ainsi 11% du parc total installé. Le parc solaire n'a pas évolué en 2016.

Production Solaire



La production d'origine solaire a chuté en 2016 à cause de mauvaises conditions météorologiques conduisant à la production la plus faible depuis ces 4 dernières années (94 GWh en 2016). A noter que la Guadeloupe est une région fortement propice à la filière solaire grâce à des rendements spécifiques (kWh/kWc) plus élevés qu'en métropole.

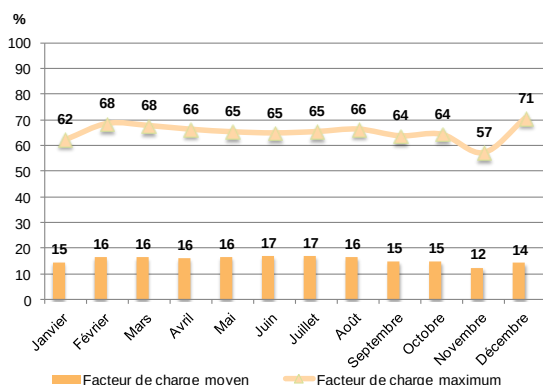
Production solaire mensuelle



La production d'origine solaire a atteint son maximum avec une puissance horaire de quasiment 49 MW le 30 décembre à 12h, soit un facteur de charge de 71%.



Facteur de charge solaire mensuel



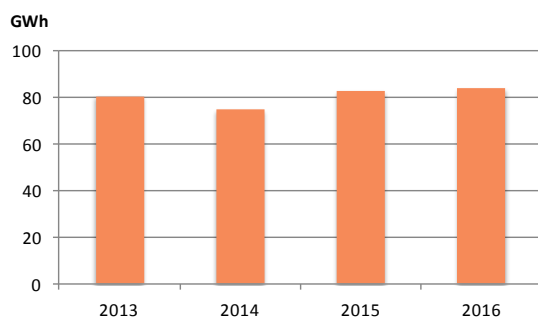
En moyenne sur l'année 2016, le facteur de charge solaire s'élève à 15,5%. Cela correspond à un nombre d'heures de fonctionnement équivalent à pleine puissance de 1 358h.

A titre indicatif, le facteur de charge solaire moyen en métropole était de 14,3% en 2016.

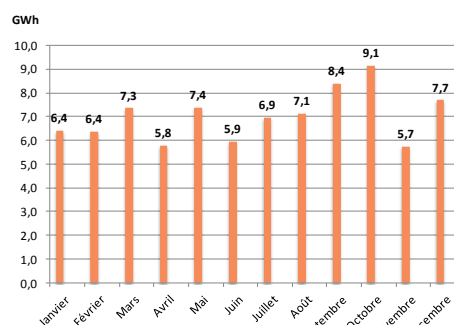
Géothermie

La puissance installée du parc géothermique est de 15 MW en 2016. La Guadeloupe est la seule unité de EDF SEI à disposer de cette technologie de production.

Production Géothermique



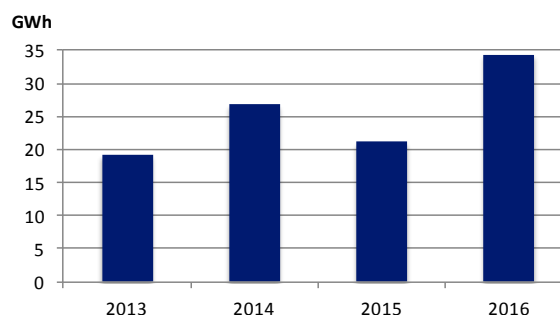
Production géothermique mensuelle



La production d'origine géothermique mensuelle est relativement stable. Elle représente 4% de la production totale de l'île.

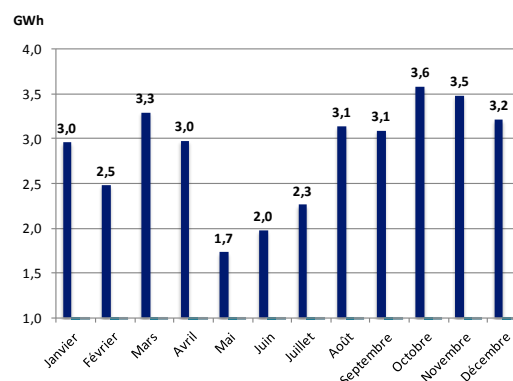
HYDRAULIQUE

Production Hydraulique



Le parc hydraulique est resté stable en 2016. La production de la filière a augmenté de 39% par rapport à 2015 grâce à des meilleures conditions d'hydraulicité. La production d'origine hydraulique est de 34 GWh en 2016.

Production hydraulique mensuelle

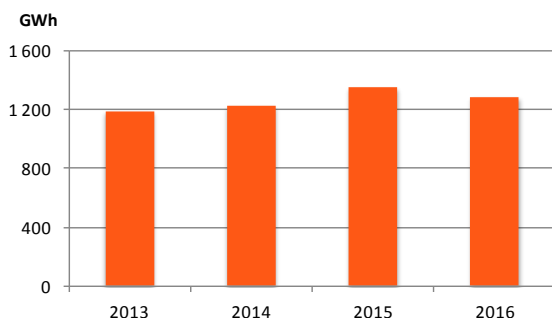




En raison des saisons pluviales en Guadeloupe, la production d'origine hydraulique est disparate au cours de l'année pour ainsi être plus faible durant les mois d'Avril à Juillet.

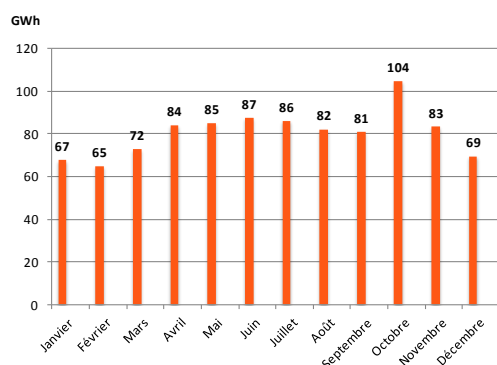
Thermique

Production Thermique



Le parc de production thermique reste stable depuis quelques années en Guadeloupe. Un groupe Diesel a été installé dans l'archipel de l'île, à Saint-Martin, d'une puissance de 26 MW en 2016. La production d'origine thermique a chuté en 2016, en lien avec une utilisation plus importante du charbon dans l'archipel.

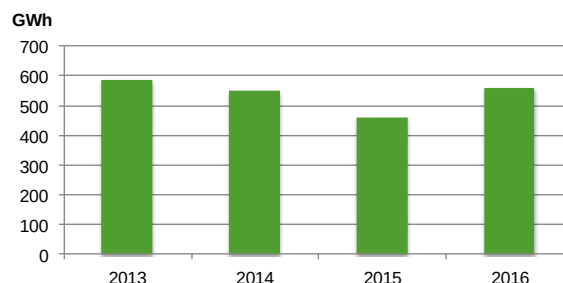
Production thermique mensuelle



Les besoins de consommation en Guadeloupe sont relativement stables mensuellement expliquant ainsi une production thermique assez stable au cours de l'année 2016 avec un pic important au mois d'octobre, compensant la moindre production de la filière Charbon / bagasse de ce même mois.

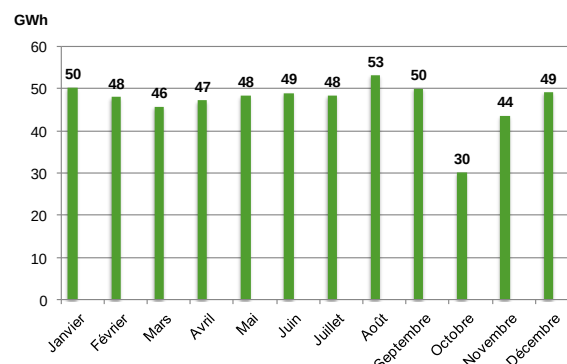
Charbon-Bagasse

Production Charbon/Bagasse



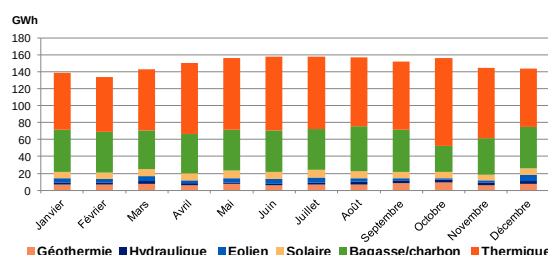
Le parc de charbon/bagasse reste stable depuis quelques années. La production a cependant augmenté en 2016 malgré une moins bonne saison sucrière. En 2016, la filière Charbon/Bagasse a produit 562 GWh, soit 27% de la production totale de la Guadeloupe.

Production Charbon/Bagasse mensuelle



Global

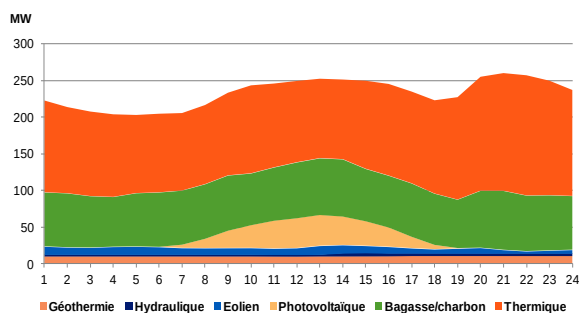
Production mensuelle 2016 de toutes les filières





La production mensuelle de la Guadeloupe est relativement stable au cours de l'année avec quelques variations pour la filière Bagasse/Charbon qui dépend des périodes sucrières de l'île, compensées par la filière thermique.

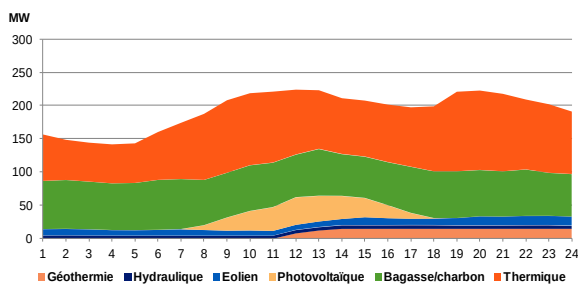
Répartition du mix électrique lors de la journée du 13 Juin 2016



La journée du 13 Juin 2016 a été la journée avec la plus importante pointe de consommation de l'année atteignant 261 MW.

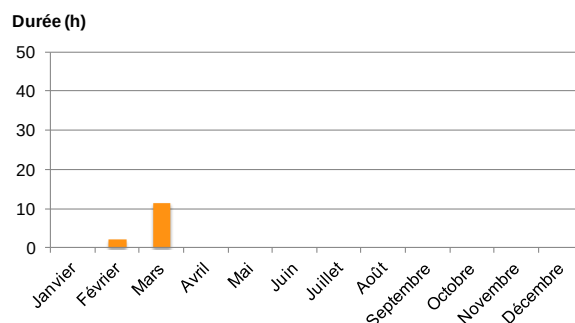
La production photovoltaïque contribue au passage de la pointe méridienne, la production thermique garantit le passage de la pointe du soir.

Répartition du mix électrique lors de la journée du 23 Décembre 2016



La journée du 23 Décembre 2016 a été la journée avec le minimum de consommation de l'année atteignant 141 MW. La production photovoltaïque contribue à l'alimentation de la pointe de consommation méridienne, la production thermique garantit le passage de la pointe du soir.

Nombre d'heures de déconnexions maximales des énergies intermittentes sur le réseau



La part maximale d'énergies renouvelables intermittentes (éolien et photovoltaïque sans stockage) pouvant être injectée sur les réseaux insulaires à un instant donné est limitée à 30%. Au delà de ce seuil, des déconnexions sont possibles afin de préserver la stabilité du système électrique.

En 2016, le nombre d'heures de déconnexions maximales des énergies intermittentes s'établit à moins de 14h.

Ces déconnexions ont conduit à une perte d'énergie produite de 230 MWh soit 0,2% de la production photovoltaïque de 2016.



➤ Martinique

497 MW

**Puissance
installée**

1 587 GWh

**Production
annuelle**

7 %

**Production
renouvelable**

Parc de production de la Martinique

Puissance installée au 31/12/2016	Puissance MW	Evolution par rapport au 31/12/2015	Evolution MW	Part du parc installé
Diesel	292	0%	0	59%
Turbine à combustion	132	0%	0	27%
Solaire	66	6%	4	13%
Incinération	4	0%	0	1%
Biogaz	1	44%	1	0%
Eolien	1	0%	0	0%
Total	497	1%	4	100%

La puissance installée des installations de production d'électricité en Martinique est restée stable en 2016 avec un léger développement des filières renouvelables. Cette puissance installée s'établit à 497 MW sur le territoire martiniquais.

Production électrique

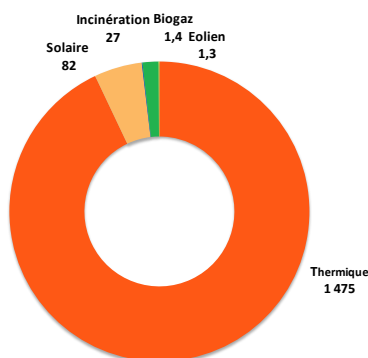
Energie produite	GWh	Variation 2016/2015	Part de la production
Diesel	1 273	1%	80%
Turbine à combustion	203	2%	13%
Solaire	82	1%	5%
Incinération	27	12%	2%
Biogaz	1	-114%	0%
Eolien	1	-82%	0%
Production totale	1 587	1%	100%

La production nette d'électricité en Martinique a légèrement augmenté de 1,1% atteignant 1 587 GWh en 2016. La filière thermique a progressé légèrement. De plus, nous pouvons observer une augmentation de 12% de la production de la filière incinération.



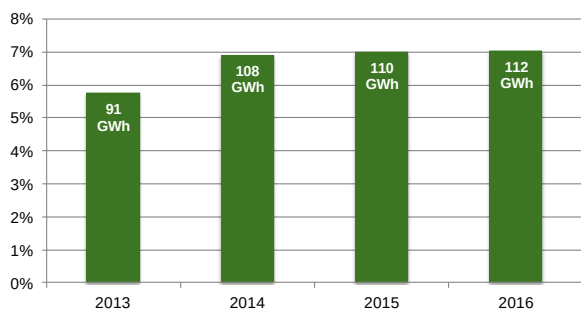
Répartition de la production par filière :

Énergie produite
GWh



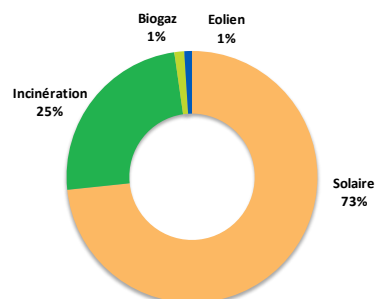
La production d'origine thermique présente la part prédominante de la production de la Martinique avec 93% de la production totale. La filière solaire représente aujourd'hui 5,2% de la production électrique de la Martinique.

Part annuelle de la production issue des sources d'énergies renouvelables ces dernières années



La couverture de la production issue des sources d'énergies renouvelables est stable depuis quelques années et ne progresse guère. La Martinique est une région où les filières renouvelables sont très peu développées. En 2016, la part d'énergies renouvelables représente 7% de la production totale.

Répartition de la production renouvelable en Martinique sur l'année 2016

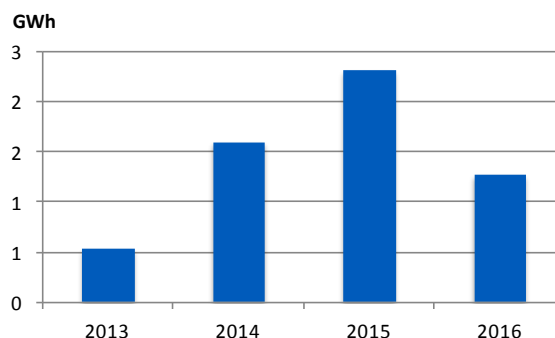


La répartition de la production renouvelable en Martinique durant l'année 2016 reste similaire à celle des années précédentes avec une forte part de la filière solaire (73%) et une part importante de la filière incineration (25%).

EOLIEN

La puissance installée du parc éolien en Martinique s'élève à 1,1 MW, représenté par une seule centrale sur le territoire.

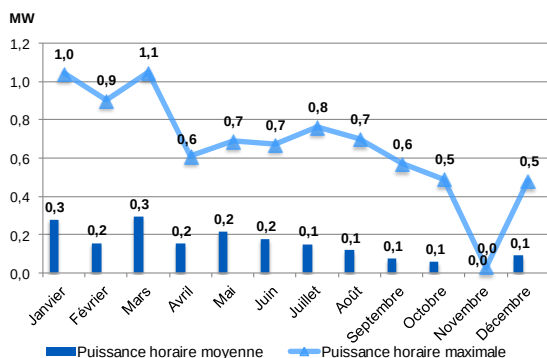
Production éolienne



La production issue de l'énergie éolienne est disparate ces dernières années par le fait que la production est issue d'une seule installation en Martinique. Les conditions de vent n'ont pas favorisé la production en Martinique en 2016 avec seulement 1,3 GWh produit.

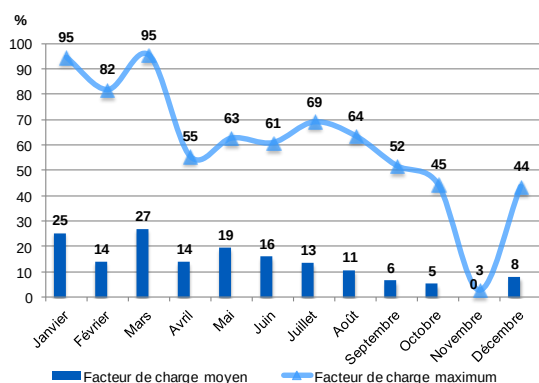


Production éolienne mensuelle



La production électrique d'origine éolienne mensuelle est relativement stable en Martinique. La puissance moyenne horaire sur l'ensemble de l'année est de 0,14 MW. Le maximum de la production d'origine éolienne a été atteint avec une puissance horaire de 1,05 MW correspondant à un facteur de charge de plus de 95%.

Facteur de charge éolien mensuel

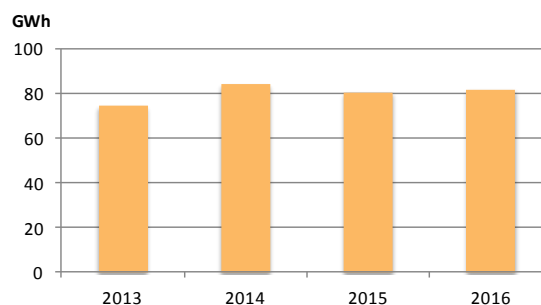


Le facteur de charge éolien mensuel moyen est de 13,2% en 2016. Cela correspond à un nombre d'heures de fonctionnement équivalent à pleine puissance de 1 159h. A titre indicatif, le facteur de charge éolien moyen en métropole est de 21,7% en 2016.

SOLAIRE

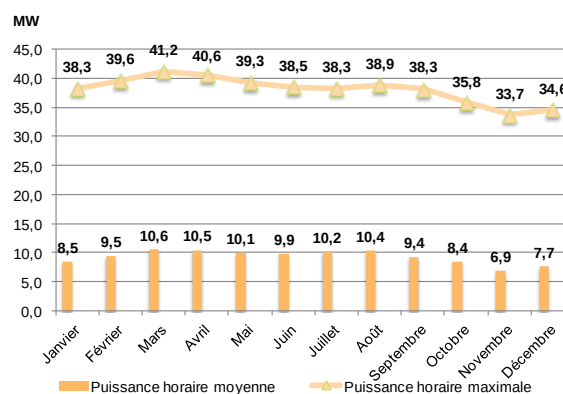
La puissance installée du parc solaire en Guadeloupe s'élève à 66 MWc en 2016 représentant ainsi 13% du parc total installé. Le parc solaire est en constante évolution en Martinique avec notamment une évolution de 6% de la puissance du parc par rapport à 2015.

Production Solaire



La production d'origine solaire reste stable depuis ces 3 dernières années (82 GWh en 2016).

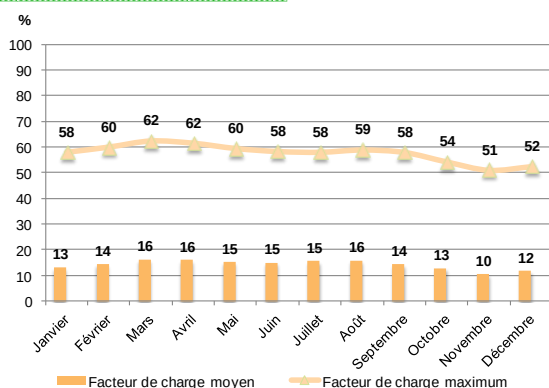
Production solaire mensuelle



La production d'origine solaire a atteint son maximum avec une puissance horaire de 41 MW, soit un facteur de charge de 62%.



Facteur de charge solaire mensuel



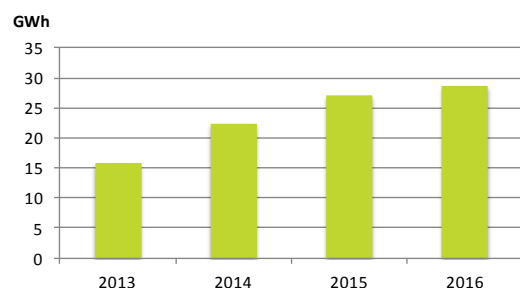
En moyenne sur l'année 2016, le facteur de charge solaire s'élève à 14,1%. Cela correspond à un nombre d'heures de fonctionnement équivalent à pleine puissance de 1 238h.

A titre indicatif, le facteur de charge solaire moyen en métropole était de 14,3% en 2016

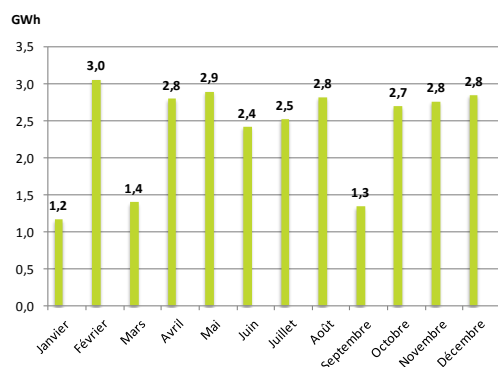
Biogaz-Incineration

La puissance installée du parc bioénergies est de 5,4 MW en 2016. La puissance installée du parc biogaz a doublé en 2016 avec l'installation d'une nouvelle centrale.

Production Bioénergies

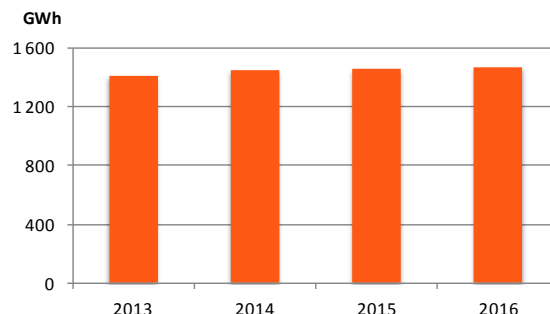


Production Bioénergies mensuelle



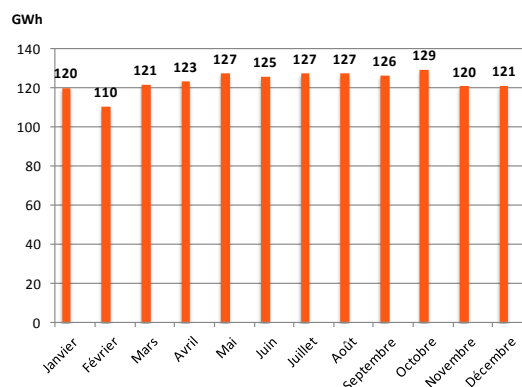
Thermique

Production Thermique



La production d'origine thermique reste stable depuis quelques années en Martinique. Le parc total n'évolue pas de façon significative. La production thermique s'élève à 1 475 GWh en 2016.

Production thermique mensuelle

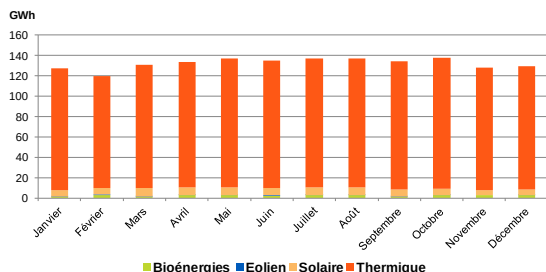


Les besoins de consommation en Martinique sont relativement stables mensuellement expliquant ainsi une production thermique assez stable au cours de l'année 2016.



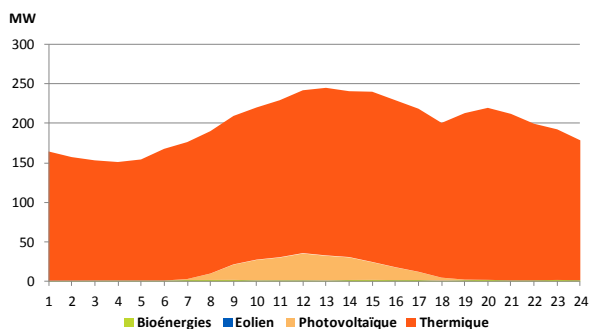
Global

Production mensuelle 2016 de toutes les filières



Comme évoqué précédemment, la filière thermique représente la part majeure de la production en Martinique. La production est relativement stable tout au long de l'année.

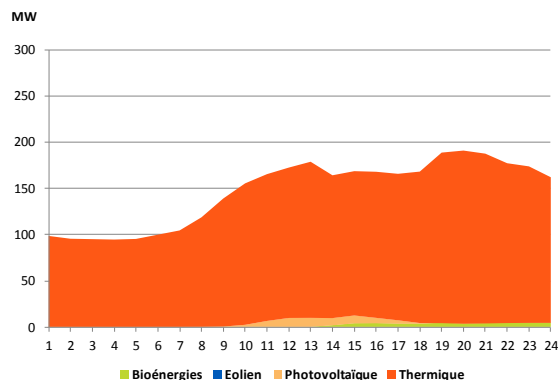
Répartition du mix électrique lors de la journée du 12 Septembre 2016



La journée du 12 Septembre 2016 a été la journée avec la plus importante pointe de consommation de l'année atteignant 245 MW.

La production d'origine photovoltaïque contribue au passage de la pointe méridienne, la production d'origine thermique garantit l'approvisionnement.

Répartition du mix électrique lors de la journée du 29 Septembre 2016



La journée du 12 Septembre 2016 a été la journée avec le minimum de consommation de l'année atteignant 95 MW.

Nombre d'heures de déconnexions maximales des énergies intermittentes sur le réseau

En 2016, le nombre d'heures de déconnexions maximales des énergies intermittentes est nul.



Guyane

292 MW

**Puissance
installée**

927 GWh

**Production
annuelle**

54 %

**Production
renouvelable**

Parc de production de la Guyane

Puissance installée au 31/12/2016	Puissance MW	Evolution par rapport au 31/12/2015	Evolution MW	Part du parc installé
Hydraulique	118	0%	0	40%
Diesel	67	0%	0	23%
Turbine à combustion	60	0%	0	21%
Solaire	45	6%	2	15%
Biomasse	2	0%	0	1%
Total	292	1%	2	100%

La puissance installée des installations de production d'électricité en Guyane a légèrement augmenté grâce au développement de la filière solaire de 6%. La puissance installée s'établit à 292 MW sur le territoire guyanais.

Production électrique

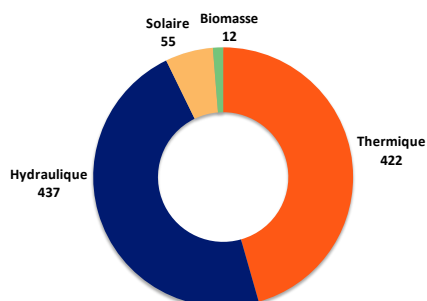
Energie produite	GWh	Variation 2016/2015	Part de la production
Hydraulique	437	-11%	47%
Diesel	306	20%	33%
Turbine à combustion	116	13%	13%
Solaire	55	0%	6%
Biomasse	12	3%	1%
Production totale	927	3%	100%

La production nette d'électricité en Guyane a augmenté de plus de 3 % atteignant 927 GWh en 2016. La production thermique a augmenté à cause de mauvaises conditions pluviométriques sur le territoire guyanais faisant reculer la production hydraulique de 11% par rapport à l'année 2015.



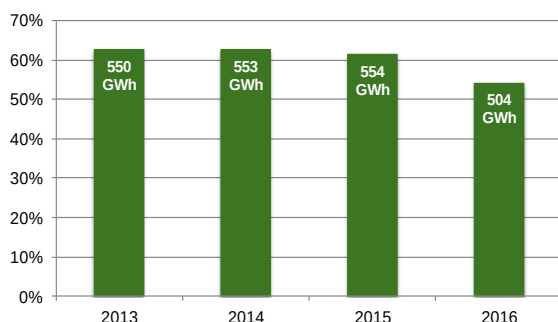
Répartition de la production par filière :

Énergie produite
GWh



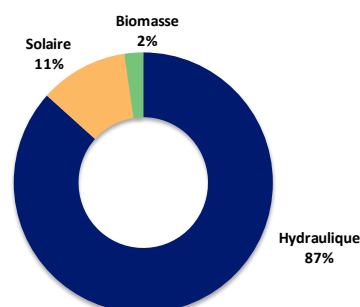
Les filières hydrauliques et thermiques sont les filières prédominantes en Guyane, elles représentent respectivement 47% et 46% de la production électrique totale. La filière solaire représente aujourd'hui 6% de la production électrique en Guyane.

Part annuelle de la production issue des sources d'énergies renouvelables ces dernières années



La couverture de la production issue des sources d'énergies renouvelables est stable depuis quelques années et dépasse largement les 50% de la production totale. La Guyane est un territoire où les énergies renouvelables sont prédominantes grâce à un fort parc hydraulique. La chute en 2016 à 54% de la part d'énergies renouvelables s'explique par une plus mauvaise hydraulité durant cette année.

Répartition de la production renouvelable en Guyane sur l'année 2016

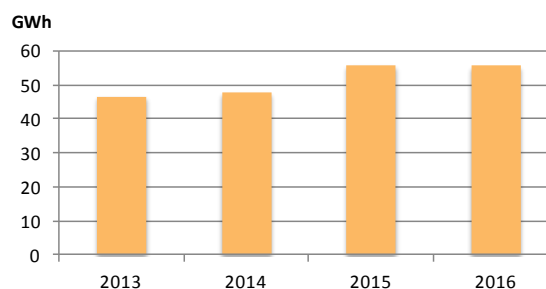


La répartition de la production renouvelable en Guyane durant l'année 2016 reste similaire à celle des années précédentes avec une forte part de la filière hydraulique (87%) grâce notamment au barrage du Petit Saut d'une puissance de 113,6 MW. La production issue de la filière biomasse devrait croître durant ces prochaines années avec plus de 20 MW en file d'attente.

SOLAIRE

La puissance installée du parc solaire en Guyane s'établit à 45 MWc en 2016 représentant ainsi 15% du parc total installé. Le parc solaire est en constante évolution en Guyane avec notamment une évolution de 6% de la puissance du parc par rapport à 2015.

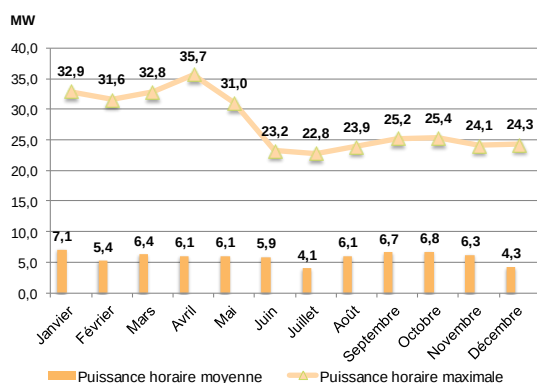
Production Solaire



La production d'origine solaire est stable par rapport à 2015 (55 GWh en 2016).

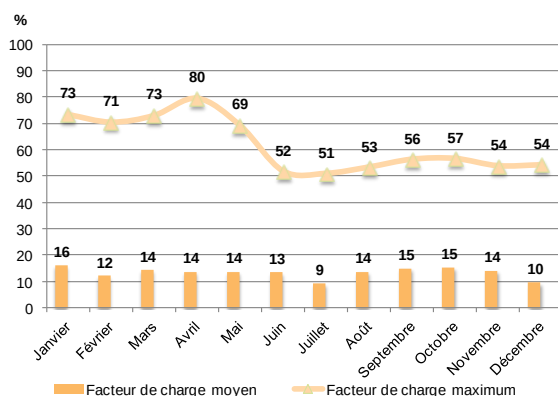


Production solaire mensuelle



La production d'origine solaire a atteint son maximum avec une puissance de quasiment 36 MW, soit un facteur de charge de 80%.

Facteur de charge solaire mensuel

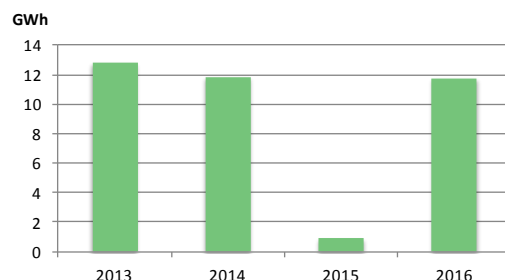


En moyenne sur l'année 2016, le facteur de charge solaire s'établit à 13,3%. Cela correspond à un nombre d'heures de fonctionnement équivalent à pleine puissance de 1 165h. A titre indicatif, le facteur de charge solaire moyen en métropole était de 14,3% en 2016.

Biomasse

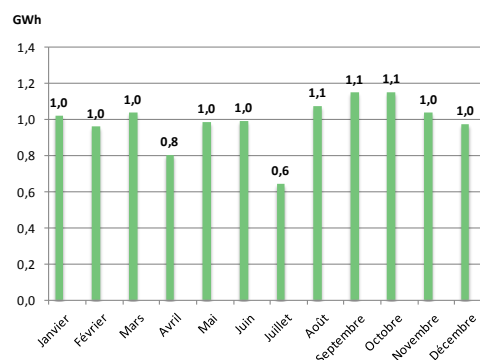
La puissance installée du parc biomasse est de 1,7 MW en 2016. La puissance du parc biomasse devrait croître progressivement durant ces prochaines années.

Production Biomasse



La production biomasse est stable depuis quelques années, sauf en 2015 à cause d'une importante maintenance.

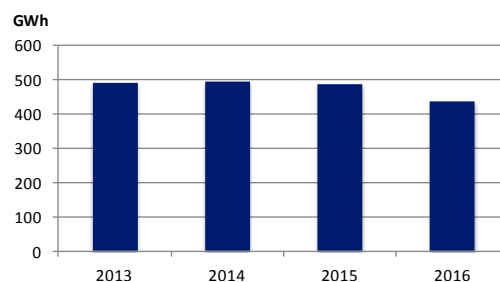
Production Biomasse mensuelle



La production biomasse mensuelle est relativement stable au cours de l'année 2016.

HYDRAULIQUE

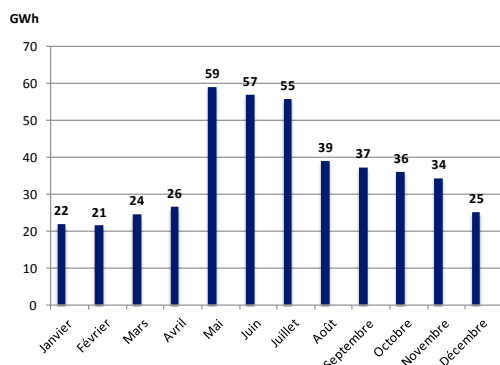
Production Hydraulique





Le parc hydraulique est resté constant en 2016. La baisse de production observée est liée à la faible hydraulicité de 2016. Pour rappel, la production d'origine hydraulique représente 47% de la production totale avec 437 GWh produit en 2016.

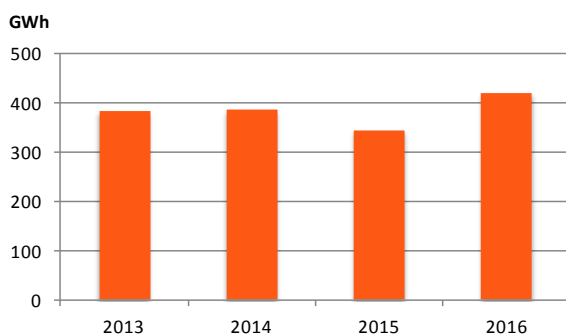
Production hydraulique mensuelle



La production mensuelle d'origine hydraulique est fortement dépendante de la pluviométrie en Guyane.

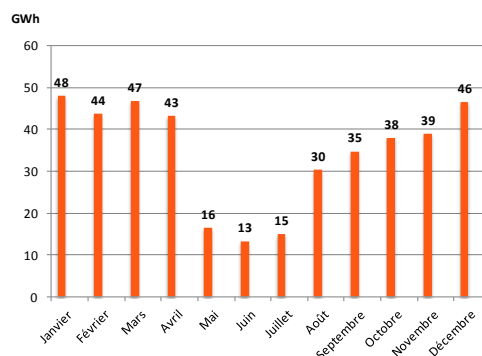
Thermique

Production Thermique



La production thermique a augmenté en 2016 pour compenser la baisse de production hydraulique. La production thermique s'élève à 422 GWh en 2016.

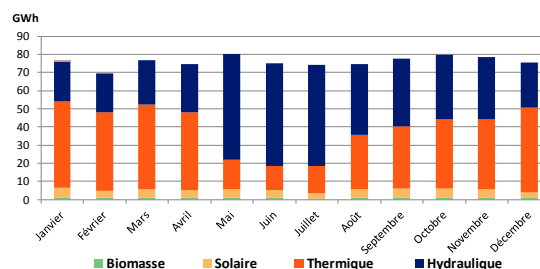
Production thermique mensuelle



En opposition avec la production d'origine hydraulique, la production d'origine thermique est faible durant les périodes pluviales en Guyane.

Global

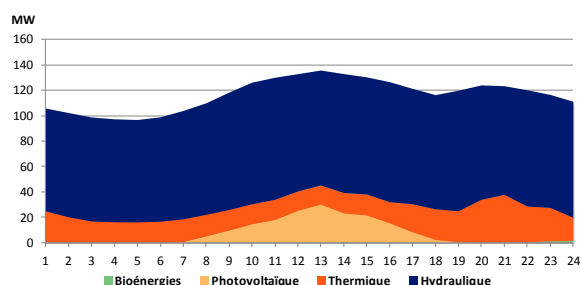
Production mensuelle 2016 de toutes les filières



Avec des consommations assez constantes entre les différents mois de l'année, on observe un transfert important entre la production d'origine hydraulique et la production d'origine thermique en fonction des saisons humides et sèches.

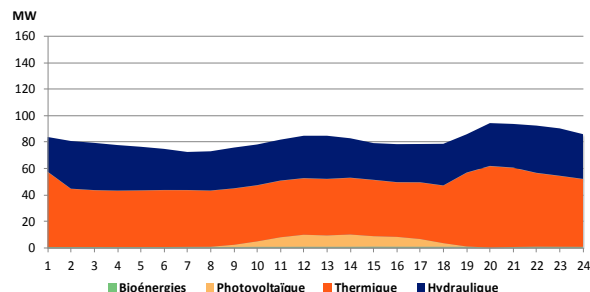


Répartition du mix électrique lors de la journée du 18 Mai 2016 en période humide



La production d'origine photovoltaïque contribue au passage de la pointe méridienne, la production d'origine hydraulique assure un approvisionnement quasi continu, et la production d'origine thermique garantit le passage de la pointe du soir et la modulation de la demande.

Répartition du mix électrique lors de la journée du 25 Décembre 2016 en période sèche



La journée du 25 Décembre 2016 a été la journée avec le minimum de consommation de l'année atteignant 72 MW.

La production hydraulique est beaucoup plus faible, toujours en continu, la production thermique garantit le passage de la pointe du soir et la modulation de la demande.

Nombre d'heures de déconnexions maximales des énergies intermittentes sur le réseau

Sur 2016, le nombre d'heures de déconnexions maximales des énergies intermittentes est nul.



EDF

22-30, avenue de Wagram - 75382 Paris
cedex 08

SA au capital de 1 370 938 843,50 euros -
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.com